Le journal indépendant des étudiants de l'Université de Montréal • **www.quartierlibre.ca**

DOSSIER
Gestion des finances

P. 10 à 13

« On devrait plus m'évaluer en fonction de ce qu'on a fait collectivement que sur des chiffres qui peuvent exciter le peuple. »

– Guy Breton
recteur de l'UdeM

Volume 23 • nº 14 • **23 mars 2016**

EN BRÈVES
CAMPUS

SPORTS

L'équipe de **SKI ALPIN** a décroché les titres combiné et féminin, le 12 mars, au Mont-Tremblant. Les athlètes de l'UdeM ont cumulé 12 099 points dans la première catégorie et 6528 dans la deuxième. Victoria Stevens a été sélectionnée championne individuelle de la saison suite à ses deux plus récentes victoires en slalom géant.

L'UdeM a remporté le championnat de **CHEERLEADING** du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) pour une deuxième année d'affilée, suite au Défi CheerUQAM, le 19 mars.

Les joueuses de **HOCKEY** ont remporté, pour la deuxième fois de leur histoire, le championnat canadien en vainquant les Thunderbirds de l'Université de Colombie-Britannique à leur domicile, par la marque de 8-0, le 20 mars. Cette victoire fait suite à leur victoire en demi-finale, la veille, contre les Huskies de Saint Mary's par la marque de 3-2.

Photo : Courtoisie David Moll

L'équipe féminine de hockey a obtenu sa cinquième médaille en sept ans au Championnat du Sport interuniversitaire canadien (SIC).

MICROSOFT OFFICE 365 ProPlus DISPONIBLE GRATUITEMENT

La Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC) permet aux étudiants de l'UdeM de télécharger la suite bureaucratique Office 365 ProPlus de Microsoft sans frais depuis le 18 mars. Ces logiciels sont rendus disponibles grâce à une contribution financière du Frais d'amélioration des services technologiques et informatiques et des collections des bibliothèques (STIC).

Nombre de la semaine :

2,7M $

C'est le montant des droits de scolarité que l'UdeM n'a pas perçu faute de non-paiement, pour l'exercice 2014-2015.

Source : Porte-parole de l'UdeM Benjamin Augereau

Transformation institutionnelle
UN CONFLIT SYNDICAL SE JUDICIARISE

Le Syndicat général des professeurs et professeures de l'UdeM (SGPUM) n'accepte pas que l'Université sonde directement ses membres sur la transformation institutionnelle. Une plainte à ce sujet a été déposée devant le Tribunal administratif du travail.

PAR MAXIME LEBOEUF

La direction a fait parvenir un sondage aux professeurs le 18 février dernier afin de recueillir leur avis sur l'orientation que prendrait le projet. *« C'est une démarche de consultation qui est complètement bidon »,* lance le président du SGPUM, Jean Portugais. *L'Université connaît déjà ses objectifs et pose ses questions aux professeurs en conséquence, les plaçant ainsi dans une position intenable où ils doivent se prononcer sur leurs propres conditions de travail à la place du syndicat. »* À son avis, il s'agit d'une violation du Code du travail.

Photo : Rumble Press / Flickr.com

La cause du SGPUM sera entendue par le Tribunal administratif du travail, qui statue sur les recours exercés en vertu d'une quarantaine de lois dans le secteur de l'emploi et des relations du travail.

D'après la professeure au Département des sciences juridiques à l'UQAM Laurence-Léa Fontaine, il s'agit d'un cas classique d'entrave, ce que l'article 12 du Code du travail interdit. Selon cet article, un employeur ne peut d'aucune manière *« dominer, entraver ou financer la formation ou les activités d'une association de salariés, ni y participer ».* Pour Mme Fontaine, le sondage contourne le syndicat. *« C'est totalement condamnable »,* estime-t-elle.

Le SGPUM affirme ne pas s'opposer à la transformation institutionnelle, mais exige d'être consulté si on modifie les conditions de travail des professeurs. *« Ce n'est pas notre premier choix, mais devant un interlocuteur qui ne répond pas et qui menace d'adopter des changements sans consultation, on est obligés de mener des démarches devant les tribunaux »,* affirme M. Portugais. Les audiences au Tribunal administratif du travail concernant la plainte déposée le 25 février par le SGPUM débuteront au mois d'avril.

LES CHARGÉS DE COURS AUSSI PRÉOCCUPÉS

Le syndicat des chargées et chargés de cours de l'UdeM (SCCCUM) suit aussi le dossier de la transformation institutionnelle de près. Le chargé de cours au Département de philosophie et président du SCCCUM Frédéric Kantorowski abonde dans le même sens que son homologue du SGPUM. *« On n'est pas contre une réflexion sur l'avenir de l'université, mais on est critique du processus de consultation et des intentions de la direction de toucher à nos conditions de travail »*, souligne-t-il.

Le SCCCUM préfère pour l'instant s'en tenir à un dialogue avec la direction. *« Toutefois, il ne faut pas interpréter l'absence de démarches juridiques comme un accord de notre part à participer aux transformations si elles ont des répercussions négatives sur nos membres »*, nuance Frédéric Kantorowski. Il affirme être prêt à agir s'il considère que les conditions de travail de ses membres sont menacées.

Les petites annonces de Quartier L ! bre
C'est simple, efficace et gratuit !
quartierlibre. ca/annonces

CONCOURS

CETTE SEMAINE
Quartier L!bre
VOUS OFFRE
LA CHANCE
DE GAGNER
4 PAIRES DE BILLETS POUR :

La pièce de la troupe
Théâtre Université
de Montréal (TUM)

Plus (+) que toi

Mise en scène de
Cédric Patterson

8 AVR. > 20 H
9 AVR. > 14 H ET 20 H
Centre d'essai
Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
6e étage
sac.umontreal.ca

Pour participer, il suffit d'aimer la page Facebook de *Quartier L!bre* et de répondre à la question suivante en message privé :

QUELS SONT LES NOMS DES TROIS DOCTORANTES EN DIRECTION D'ORCHESTRE DE L'UdeM ?

Lisez attentivement, la réponse se trouve dans ce numéro. Vous avez jusqu'au **28 mars**. Faites vite !

saé Activités culturelles Services aux étudiants — Université de Montréal

ÉDITO

À QUELQUES MILLIERS PRÈS

PAR ALICE MARIETTE

Si les 414 000,00 $ de salaire annuel du recteur de l'UdeM Guy Breton ne sont pas une révélation – le montant est consultable en ligne – son argumentaire pour le « défendre » est intéressant. Questionné dans les médias ces dernières semaines, M. Breton affirme que son salaire – sans parler des « à-côtés » (détaillés en p. 10) – n'est pas si élevé qu'il n'y paraît, selon les trois grandes justifications suivantes.

Une goutte d'eau dans l'océan

« Même si j'élimine mon salaire, ça n'a pas beaucoup d'impact », assure-t-il en entrevue à *Quartier Libre*. Il est vrai que sur la dette de l'Université — estimée à 166,4 M$ au terme de l'exercice budgétaire 2015-2016 — les quelque 414 000,00 $ ne représentent, effectivement, pas grand-chose. Mais, est-il juste d'estimer que cette somme n'est qu'une goutte d'eau dans le budget de fonctionnement ?

M. Breton se prête même à un *« petit calcul »* dans *Le Devoir :* en divisant le montant de son salaire par le nombre d'étudiants, il assure que chacun ne paie pas plus de 10 $ pour son recteur. En plus d'être une simplification douteuse, voire abusive, puisqu'aucun étudiant ne paie directement pour le recteur, ce rapprochement laisse entendre que 10 $ ne représente rien. Or, évidemment, tout est question de perspective. À la rédaction, nous nous sommes amusés à faire un autre calcul : sur une base de 365 jours par an, Guy Breton touche… 1 134 $ par jour. Est-ce que ça ne représente rien ? Question de point de vue, encore une fois.

Et, par exemple, combien d'internes en psychologie non rémunérés peut-on financer avec 414 000,00 $? Combien de bourses peut-on distribuer ? Combien de livres peut-on acheter pour remplir les étagères de nos bibliothèques ? Des exemples comme ça, il est possible d'en citer des dizaines. Bon, ne mélangeons pas tout – ceci relève d'un tout autre budget –, mais, c'est Monsieur le recteur qui a commencé à faire des comparaisons…

Pas plus, pas moins non plus

« Au niveau de ma progression salariale, je n'ai pas eu plus que les autres », rétorque le recteur, toujours en entrevue avec nous. Voilà : je ne suis ni le pire, ni le meilleur, donc ne me jugez pas. Un peu comme le salaire des joueurs de hockey de la LNH. À se comparer entre eux, ils n'ont pas l'impression de toucher des sommes extravagantes, puisqu'il y en a toujours un qui gagne plus que l'autre.

S'il est vrai de dire que Guy Breton n'est pas le recteur le mieux payé du Canada, une comparaison entre dirigeants d'universités ne minimise pas l'extravagance de ces sommes. Par contre, cela illustre parfaitement la compétition acharnée que se mènent les campus. Pour avoir les meilleurs, semble-t-il, il faut être les meilleurs payeurs.

Jugez plutôt ma valeur

« Moi, je livre la marchandise », lance-t-il au *Devoir.* Une vraie formulation de chef d'entreprise. *« On devrait plus m'évaluer en fonction de ce qu'on a fait collectivement que sur des chiffres qui peuvent exciter le peuple »,* a-t-il aussi glissé à *Quartier Libre*. Sans revenir sur le choix du mot « peuple » dans cette phrase, M. Breton demande donc d'établir un lien clair entre rémunération et performance. Ce qui est déjà le cas : *« La progression annuelle du recteur est déterminée en fonction de son rendement, par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines »,* dicte le contrat de Guy Breton. Alors, effectivement, nous parlons bien de rendement. Une façon de nous rappeler que les universités se comportent de plus en plus comme des entreprises (voir aussi p. 13).

Photo : Guillaume Villeneuve

Le recteur de l'UdeM, Guy Breton

Après cette énumération du plaidoyer de Guy Breton, une petite précision : cet édito n'a pas pour objectif de dire au recteur de renoncer à son salaire. Il met en perspective des arguments énoncés, qui semblent – eux – bien faibles face au montant en question. Car, dans tous les cas, 414 000 $ n'est pas une somme dérisoire.

Mais peut-être est-ce un sacrifice pour M. Breton, qui se prive en fait des 800 000,00 $ que peut toucher annuellement un radiologue.

OFFRE D'EMPLOI

RÉDACTEUR EN CHEF ET CHEFS DE PUPITRE

Envoyez votre CV et une lettre de motivation à : directeur@quartierlibre.ca

Vous avez jusqu'au 6 avril 2016, 17 heures !

Plus d'information sur le site quartierlibre.ca section emplois

Prochaines réunions de production : les mercredis 23 mars et 6 avril à 17 h 00 au local B-1274-6 du pavillon 3200 rue Jean-Brillant.

Quartier L!bre

RÉDACTRICE EN CHEF
Alice Mariette
redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE PUPITRE
CAMPUS | Enrique Colindres
campus@quartierlibre.ca
SOCIÉTÉ | Camille Feireisen
societe@quartierlibre.ca
CULTURE | Guillaume Mazoyer
culture@quartierlibre.ca

ILLUSTRATION DE LA UNE
Adriane Paquin-Côté

Emeline Andreani, Manuel Ausloos-Lalanda, Claire-Marine Beha, Nassima Bennaceur, Raphaël Boivin-Fournier, Timothée Beurdeley, Amélie Carrier, Pascaline David, Kyria Guillao, Félix Lacerte-Gauthier, Maxime Leboeuf, Nawal Maftouh, Catherine Poisson, Marie-Christine Rioux, Nathan Rousseau, Raoul Villeroy de Galhau

ILLUSTRATRICE
Marie-Claude Légaré
CORRECTEURS
Roxanne Désilets Bergeron, Cécile Davan, Karine Richard

PHOTOGRAPHE
Charles-Olivier Bourque
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie Roncari
directeur@quartierlibre.ca

INFOGRAPHE
Alexandre Vanasse
PUBLICITÉ
Accès-Média | accesmedia.com
IMPRESSION Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514 343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site web : www.quartierlibre.ca
Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 6 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
Montréal (Québec) H3T 1N8
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416
Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.
PROCHAINE TOMBÉE
28 mars 2016
PROCHAINE PARUTION
6 avril 2016

LE PROCHAIN MENEUR DES CARABINS

À l'aube de la prochaine saison, la décision de l'heure chez l'équipe de football des Carabins est la sélection du prochain quart-arrière partant. Une lutte acharnée s'annonce entre les deux principaux candidats en lice, Samuel Caron et Hugo Henderson.

PAR RAOUL VILLEROY DE GALHAU

L'ère Gabriel Cousineau a pris fin chez les Carabins. Le quart-arrière partant a complété en 2015 sa cinquième et dernière saison de football universitaire et a participé à deux finales universitaires canadiennes, dont une victorieuse. La question de sa succession se pose maintenant. *« On cherche quelqu'un qui peut gérer notre attaque, quelqu'un capable de distribuer le ballon à un joueur qui fera la différence »,* explique l'entraîneur-chef de l'équipe, Danny Maciocia. Les deux quarts-arrière substituts Caron et Henderson, présents dans l'alignement depuis 2013 pour l'un et 2014 pour l'autre, possèdent des atouts distincts, au-delà de bien distribuer le ballon.

Une menace au sol

La grande force de l'étudiant en administration à HEC Montréal Hugo Henderson est sa mobilité, selon l'analyste de football universitaire pour CISM 89,3 FM, Anthony Côté Leduc. *« C'est un quart-arrière qui a extrêmement bien utilisé ses jambes tout au long de sa carrière »,* explique-t-il. Les données du site du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) sont éloquentes : en 2013, lors de sa dernière année collégiale avec les Spartiates du Cégep du Vieux Montréal, Henderson a couru 759 verges et inscrit 13 touchés au sol, plus que tout autre joueur cette année-là, tous postes confondus.

Le joueur est conscient de cet atout. *« On a travaillé là-dessus pendant le camp d'entraînement,* explique Hugo Henderson. *Contrairement à Gabriel Cousineau, j'ai des jeux spécifiquement conçus pour moi dans lesquels je pars avec le ballon. »*

> *« Le pire serait que les Carabins choisissent un des deux et le changent en cours de saison. Placer un joueur qui n'a pas eu* [assez] *de temps de jeu ou de pratique, c'est mauvais pour le rythme de l'équipe »*
>
> **Anthony Côté Leduc**
> Analyste de football universitaire pour CISM 89,3 FM

Anthony Côté Leduc mentionne qu'Hugo est attendu depuis longtemps au niveau universitaire. *« Il y avait un site de football qui s'appelait Footbec et qui décernait chaque année le titre du « Prochain » au joueur qui, selon les auteurs, connaîtrait une bonne carrière plus tard. Henderson a obtenu ce titre en 2011 »,* relate l'analyste.

Depuis qu'il s'est joint aux Carabins, Henderson n'a joué que trois quarts-temps face à l'Université Bishop's en 2015, justement parce que Cousineau était jugé irremplaçable à son poste. *« Derrière Gabriel pendant deux ans, j'ai pu apprendre à mon rythme »,* précise Hugo. Celui-ci indique avoir beaucoup discuté avec l'ancien quart-arrière lors des matchs, en plus de regarder des reprises vidéo avec lui.

Photo : Charles-Olivier Bourque

Hugo Henderson a fait ses débuts au football avec les Aigles du Collège Jean-Eudes dans le quartier Rosemont à Montréal.

Photo : James Hajjar

Avant de se joindre aux Carabins en 2013, Samuel Caron a porté les couleurs des Faucons du cégep de Lévis-Lauzon.

Le retour de l'enfant prodigue

« Samuel Caron, c'est un joueur plus grand que la moyenne, note Danny Maciocia. *En plus de mesurer 6 pieds 3 pouces* [191 cm], *il est très puissant et athlétique. »* S'il n'a pas les mêmes capacités au sol qu'Henderson, l'étudiant au baccalauréat en génie civil à Polytechnique Montréal Samuel Caron demeure un athlète accompli. D'après le site du RSEQ, Caron a cumulé 511 verges au sol lors de sa dernière saison, tout en lançant 1 529 verges à la passe.

Samuel Caron est arrivé un an avant Henderson chez les Bleus, une ancienneté qui pourrait jouer en sa faveur. Le quart-arrière n'était toutefois pas dans l'effectif l'an dernier, après avoir choisi de prendre une année sabbatique. *« J'avais besoin de me ressourcer, d'établir mes priorités dans la vie,* reconnaît Samuel. *Je suis reparti vivre chez mes parents à Québec. C'est là que j'ai pris conscience que je voulais toujours jouer avec les Carabins. »*

Son retour dans l'équipe s'est bien déroulé. *« Je ne savais pas si j'allais être accepté,* admet le joueur. *Dès mon retour, les gars m'ont dit qu'ils comprenaient mon choix et qu'ils étaient heureux de me retrouver. Ça m'a vraiment touché et convaincu d'en donner encore plus. »*

Une opportunité à saisir

Les deux joueurs adoptent des attitudes différentes quant à la compétition qui les oppose. Hugo Henderson affirme avoir augmenté l'intensité de son entraînement. *« J'ai fait plus d'efforts dans la salle de musculation et regardé plus de vidéos,* confie-t-il. *Ça me met un peu plus de pression, mais c'est une étape importante pour moi, et je suis content de l'avoir franchie. »*

De son côté, Samuel Caron assure que sa situation n'a pas changé. *« Que je sois premier ou dernier sur la liste des quarts-arrière, en tant que compétiteur, je me prépare toujours de la même manière. La seule différence, c'est que je m'entraîne maintenant pour être plus souvent dans l'action »,* confirme-t-il, notant que son niveau de stress demeure le même qu'auparavant.

Peu importe la décision que prendra Danny Maciocia au terme du camp d'été au mois d'août, Anthony Côté Leduc espère qu'elle sera définitive. *« Le pire serait que les Carabins choisissent un des deux et le changent en cours de saison,* prévient-il. *Placer un joueur qui n'a pas eu* [assez] *de temps de jeu ou de pratique, c'est mauvais pour le rythme de l'équipe »,* . Selon lui, seul un quart-arrière qui aura progressé fortement tout au long de la saison pourra mener les Carabins vers de nouveaux sommets dans le football universitaire.

UN ACCUEIL HORS PAIR

Le Projet d'accueil et d'intégration des réfugiés syriens (PAIRS-UdeM) a tenu sa première journée d'intégration le 12 mars au pavillon Marie-Victorin. Une initiative qui offre notamment des cours de françisation et un encadrement complet pour faciliter l'acclimatement des nouveaux venus.

PAR EMELINE ANDREANI

Les journées commencent avec l'accueil des réfugiés syriens par des bénévoles. Viennent ensuite des cours de francisation de trois heures adaptés à trois niveaux de connaissance des participants : ceux ne connaissant pas l'alphabet latin, ceux ayant une légère connaissance du français et ceux s'exprimant surtout en anglais. *« Ces cours sont basés sur des situations que les réfugiés peuvent rencontrer au quotidien,* explique l'étudiante au baccalauréat en enseignement du français langue seconde et présidente de PAIRS-UdeM, Myriam St-Georges. *Par exemple, un des thèmes abordés est la visite chez le médecin. On leur enseigne les noms des différentes parties du corps pour qu'ils puissent se faire comprendre ».*

> *« J'ai lancé l'idée de se regrouper pour venir en aide aux réfugiés syriens, et les réponses ont été immédiates : tout le monde voulait participer à ce projet. »*
>
> **Myriam St-Georges**
> Étudiante au baccalauréat en enseignement du français langue seconde et présidente de PAIRS-UdeM

Les cours de francisation sont planifiés et donnés par des étudiants au baccalauréat en enseignement du français langue seconde de l'UdeM. Les bénévoles sont regroupés en duos formés d'un expérimenté et d'un novice. Pour Myriam, cette approche permet à chaque étudiant-enseignant d'être bien épaulé. *« Ça sert aussi à former des plus petits groupes de discussion dans lesquels les élèves syriens et les professeurs peuvent échanger plus fréquemment »,* précise-t-elle.

La professeure agrégée au Département de didactique de l'UdeM Ahlem Ammar a été l'instigatrice principale de PAIRS-UdeM. Tunisienne d'origine, elle se sentait concernée et voulait venir en aide aux réfugiés syriens. *« J'ai proposé à Myriam l'idée des cours de francisation, car je sais qu'elle est capable d'accomplir des miracles »,* explique la professeure. Elle a aussi collaboré à l'élaboration du plan de cours de francisation. Les membres de PAIRS-UdeM ont également été soutenus par des étudiants aux cycles supérieurs.

Dans ce projet d'accueil et d'intégration, les après-midi sont consacrés à différentes activités organisées par le comité d'animation sociale dont les membres proviennent d'une variété de programmes, comme des ateliers de cuisine collective où se mélangent recettes canadiennes et syriennes, Un service de garde gratuit pour les enfants est aussi offert, incluant plusieurs activités ludiques.

Une douzaine de réfugiés syriens ont participé au premier cours de francisation offert par PAIRS-UdeM.

Photo : Charles-Olivier Bourque

« On voulait apporter un côté social au projet, explique l'étudiante à la maîtrise en psychoéducation et trésorière de PAIRS-UdeM, Marie-Philippe Asselin. *Ces personnes n'ont pas toujours les moyens de s'offrir un service de garde pour venir à ces cours. »*

La genèse du projet

Lancé sur Facebook, le projet a séduit de nombreux bénévoles, selon Myriam. *« J'ai lancé l'idée de se regrouper pour venir en aide aux réfugiés syriens, et les réponses ont été immédiates : tout le monde voulait participer à ce projet,* s'exclame-t-elle. *J'ai alors su qu'il fallait mettre en place un groupe ».* Les bénévoles se sont ensuite rendus dans des centres communautaires pour rencontrer des réfugiés syriens. Des collectes de fonds ont également été organisées afin de pouvoir réaliser les journées d'intégration.

En plus des journées d'intégration, PAIRS-UdeM propose d'autres activités comme des visites de l'arrondissement de Saint-Laurent et des villes de Brossard et de Laval. Le regroupement a récemment fait une demande pour obtenir le statut d'organisme à but non lucratif afin d'obtenir des subventions gouvernementales fédérales et d'élargir éventuellement son offre de services.

DES LOBBYISTES COMME LES AUTRES ?

Les regroupements étudiants s'opposent au projet de loi 56 sur la transparence en matière de lobbyisme qui prévoit obliger les organismes à but non lucratif à s'inscrire au Registre des lobbyistes. Selon les associations, cette loi risquerait de nuire à leur efficacité et à la poursuite de leur mission.

PAR TIMOTHÉE BEURDELEY

Lourdeur administrative, obstruction à la participation démocratique, risque de sanctions administratives et pénales, voici quelques-uns des potentiels effets du nouveau projet de loi du gouvernement libéral québécois soulevés par des regroupements étudiants. *« L'Union étudiante du Québec* [UEQ] *s'oppose à l'inscription des OBNL au Registre des lobbyistes, car cela risque d'entraver le bon fonctionnement de ces organismes »,* résume le coordonnateur aux affaires externes de l'UEQ, Guillaume Girard.

Illustration: Marie-Claude Légaré

> *« Le but de la loi est de rendre transparentes les activités de lobbying, qu'elles soient exercées par un OBNL ou non. »*
>
> **Patrice Ryan**
> Chargé de cours à la Faculté de l'éducation permanente et membre du Conseil d'administration de l'Association québécoise des lobbyistes

Si la loi est adoptée telle quelle, tous les membres d'OBNL ayant des contacts avec un titulaire de charge publique – élus, fonctionnaires – devront systématiquement déclarer le mandat de leur démarche. Ils devront notamment inscrire leur nom, celui de l'organisme pour lequel ils agissent, celui de l'institution visée par le lobbyisme et l'objectif précis de ce dernier. Une charge supplémentaire de travail administratif qui sera difficile à assumer, selon les associations étudiantes. *« Nous n'avons pas l'effectif nécessaire pour effectuer ces nouvelles tâches,* explique le secrétaire général de la FAÉCUM, Nicolas Lavallée. *C'est notre cas et c'est le cas de tous les OBNL. »*

Le chargé de cours à la Faculté de l'éducation permanente et membre du Conseil d'administration de l'Association québécoise des lobbyistes Patrice Ryan affirme que les démarches en ligne se font plutôt facilement grâce à une plateforme numérique. Selon lui, la lourdeur administrative vient plutôt des problèmes d'interprétation des déclarations par le Commissaire au lobbyisme du Québec. *« Il faut que le gouvernement fasse preuve de plus de flexibilité afin d'encourager les lobbyistes à s'inscrire,* pense-t-il. *Actuellement, les avocats du bureau du Commissaire sont assez pointilleux concernant les textes qui décrivent les mandats lors des inscriptions. »*

Un enjeu de transparence

Le lobbyisme désigne toute communication qui vise à influencer un titulaire de charge publique afin de défendre les intérêts d'une organisation ou d'un groupe d'individus. *« Le but de la loi est de rendre transparentes les activités de lobbying, qu'elles soient exercées par un OBNL ou non*, explique M. Ryan. *L'idée est aussi de montrer que le lobbyisme est une activité légitime, qu'il n'y a rien de mal à ça. »*

Pour M. Ryan, les regroupements étudiants exercent bien des activités de lobbyisme. *« Il arrive que ces associations communiquent avec les pouvoirs publics dans le but de les influencer,* indique-t-il. *Quand elles demandent une baisse des droits de scolarité, c'est du lobbyisme. »*

L'UEQ et la FAÉCUM reconnaissent ce rôle, mais rappellent que leur mission principale est avant tout la défense des droits et des intérêts académiques, politiques et sociaux des étudiants. *« Ces associations et regroupements d'associations jouent un rôle démocratique dans la société en portant la voix de dizaines de milliers de jeunes qui vont à l'université*, estime Guillaume Girard. *L'objectif est avant tout de participer au débat public. »*

Les contraintes imposées par ce projet de loi réduiraient aussi l'accès aux élus pour les groupes de la société civile, comme les associations étudiantes, d'après Nicolas Lavallée. *« Nous rencontrons presque quotidiennement des titulaires de charge publique, cela représenterait beaucoup de paperasse en plus »,* précise-t-il.

Statu quo requis par les associations étudiantes

Les associations étudiantes pensent d'ailleurs que leurs démarches sont suffisamment transparentes. *« Nous communiquons quand nous rencontrons des titulaires de charge publique,* affirme M. Lavallée. *Nous publions des plans d'action, des états financiers, nous n'avons rien à cacher. »*

Pour sa part, le coordonnateur aux affaires externes de l'UEQ rappelle que les associations étudiantes sont déjà assujetties à la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*. *« On n'est pas du tout contre la transparence, mais on a déjà un statut légal clair qui encadre nos activités et assure cette transparence »,* souligne-t-il.

L'UEQ a été reçue par le Commissaire au lobbyisme du Québec au début du mois de mars dans le cadre d'une consultation des OBNL sur ce projet de loi. Dans un mémoire rédigé avec la Fédération étudiante collégiale du Québec adressé au Commissaire, l'organisation étudiante propose de distinguer les OBNL qui font du lobbyisme dans un but mercantile de ceux qui, comme les associations étudiantes, défendent les droits et intérêts d'un groupe d'individus. Selon M. Girard, le Commissaire, qui remettra son rapport au printemps, s'est montré à l'écoute.

Au Québec, la reconnaissance des associations étudiantes est régie par la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.

Voici les modalités importantes :

- l'association est choisie lors d'un scrutin secret remporté par une majorité représentant au moins 25 % des étudiants inscrits;
- un étudiant peut signifier par écrit à son association s'il ne souhaite pas y ahdérer;
- l'établissement doit fournir un local à l'association accréditée;
- le montant de la cotisation est voté en assemblée générale ou par référendum.

Source : L'Éditeur officiel du Québec

EN BRÈVES
SOCIÉTÉ

Budget pour l'enseignement supérieur :

DES AVIS MITIGÉS

Le ministre des Finances du Québec, Carlos J. Leitão, a présenté le jeudi 17 mars le troisième budget, 2016-2017, du gouvernement provincial. Quatre enveloppes budgétaires sont consacrées aux étudiants universitaires du Québec, réparties de la manière suivante : les universités (2 827 M$), l'enseignement supérieur (5 381 M$), les fonds de recherche du Québec (174,5 M$) et l'aide financière aux études (745 M$).

Comparativement à l'an passé, l'enveloppe dédiée aux universités a gagné 48 M$ sans toutefois atteindre son montant de 2014. Celle consacrée à l'enseignement supérieur a retrouvé son niveau de 2014. Du côté de la recherche, le fonds reste inchangé. Quant à l'aide financière pour les étudiants en difficulté, la somme versée suit l'indexation annuelle. Par rapport à l'an passé, les universités obtiennent ainsi une hausse de budget de 1,7 % et l'enseignement supérieur, 1,9 %.

L'ensemble des chefs d'établissements universitaires ont salué ce budget, qui *« marque un virage important pour le secteur de l'enseignement supérieur puisqu'il met fin aux compressions et annonce des réinvestissements pour les trois prochaines années »*, peut-on lire sur le communiqué signé par les recteurs des campus québécois.

Les **réactions** au lendemain de l'annonce du **budget**

« Après avoir passé deux ans à couper dans les services et à réduire le financement de l'éducation, un investissement de 500 millions de dollars sur trois ans n'améliore pas vraiment la situation. Si le gouvernement a pu donner plus d'un milliard de dollars à Bombardier l'an passé, ce n'est pas un maigre réinvestissement de 3 % en éducation qui va changer la donne. »

— Hind Fazazi
Porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)

Source : communiqué de l'ASSÉ

« Dans ce contexte de diminution constante du financement public, les universités sont forcées de diversifier leurs sources de revenus et accentuent la pression pour que les professeurs se concentrent sur des activités ayant un potentiel de rentabilité, comme la recherche commercialisable. Les tâches d'enseignement et de service à la collectivité sont ainsi peu à peu dévalorisées, aux dépens de l'intérêt public. »

— Jean-Marie Lafortune
Président de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Source : communiqué FQPPU

« Aujourd'hui, le gouvernement ne donne même pas la chance au réseau universitaire de se sortir la tête de l'eau. Le réseau universitaire est encore une fois négligé dans ce budget provincial. Ce n'est pas seulement décevant, c'est inadmissible ! »

— Caroline Aubry
Coordonnatrice générale de l'Union étudiante québécoise (UEQ), qui regroupe 72 000 étudiants à travers la province.

Source : communiqué de l'UEQ

« Le réinvestissement de moins de 200 M$ dans l'enseignement supérieur annoncé aujourd'hui pour l'année à venir n'est que de la poudre aux yeux. Dois-je rappeler que le gouvernement a coupé près de 737 millions depuis 2012 ? »

— Isaac Stethem
Responsable des communications de l'Association pour la voix étudiante au Québec (AVEQ), qui représente quelque 33 000 étudiants

Source : communiqué conjoint entre l'AVEQ et l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières

NOUVEAUX PROGRAMMES

Se former au grand air

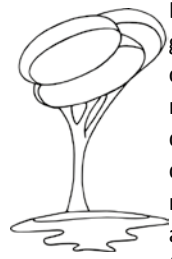

L'UQAM va offrir un programme de deuxième cycle sur le plein air dès la rentrée d'automne. C'est le département des sciences de l'activité physique qui a mis en place ce programme avec l'objectif de mieux former les intervenants. Au programme : les enjeux juridiques, l'éducation relative à l'environnement, la physiologie de l'exercice en contexte extrême et les modèles et stratégies d'intervention développés au Québec et à l'étranger. Les cours se dérouleront dans le cadre urbain, semi-urbain et naturel.

Source : *UQAM Actualités*

Nos voisins américains

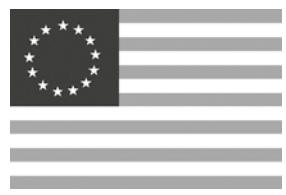

L'Université Stanford aux États-Unis va ouvrir un programme pour *« former une nouvelle génération de leaders mondiaux »*. Pour ce faire, 700 M$ US (environ 911 M$ CAD) ont déjà été récoltés auprès d'anciens élèves. Dès la rentrée 2018, cent étudiants du monde au niveau baccalauréat qui auront préalablement été sélectionnés par leur université pourront entrer dans la prestigieuse institution américaine, tout en étant intégralement financés durant trois ans. Les étudiants suivront un enseignement pluridisciplinaire au sein de sept facultés : commerce, droit, médecine, sciences de l'éducation, génie, sciences humaines, et sciences de l'environnement, de l'énergie et de la Terre. L'objectif : en faire les leaders mondiaux de demain. Les candidatures pourront être déposées dès l'été 2017.

Source : *Campus Le Monde*

LA MUSIQUE ÉMERGENTE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ACCESSIBLE

MAINTENANT DISPONIBLE

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

DOUZAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

21 AU **31** MARS

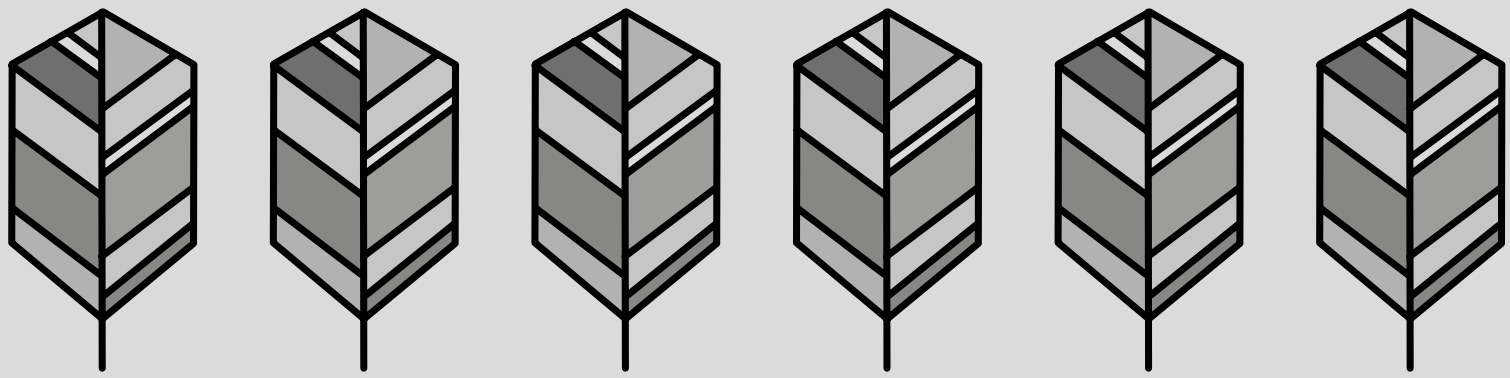

ATELIERS • CONFÉRENCES • COCKTAILS

 # d o u z a i n e d u r a b l e

UNE LANGUE VIVANTE DANS LES AMÉRIQUES

LA DICTÉE MONIQUE PROULX

23 MARS // 11H45

PAVILLON 3200, RUE JEAN-BRILLANT B-0305

VIDÉO DIFFUSION : PAVILLON PARC, SALLE-546

ORGANISÉE PAR LA FAÉCUM ET OUVERTE À TOUS

FRANCOFÊTE
16 au 24 mars 2016
13E édition

FAÉCUM · Centre de la francophonie des Amériques · saé Centre de communication écrite, Services aux étudiants · Vice-rectorat aux affaires internationales, à la francophonie, à la philanthropie et aux relations avec les diplômés · Université de Montréal

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.

COSMODÔME

POUR LES PARENTS-ÉTUDIANTS & LEURS ENFANTS

3 AVRIL

9H À 15H

Places limitées

Enfant (5 ans et +) : 3$ | Adulte : 5$

Inscription avant le 31 mars aux comptoirs de la FAÉCUM
ou à l'Action humanitaire et communautaire

F A E C U M . Q C . C A

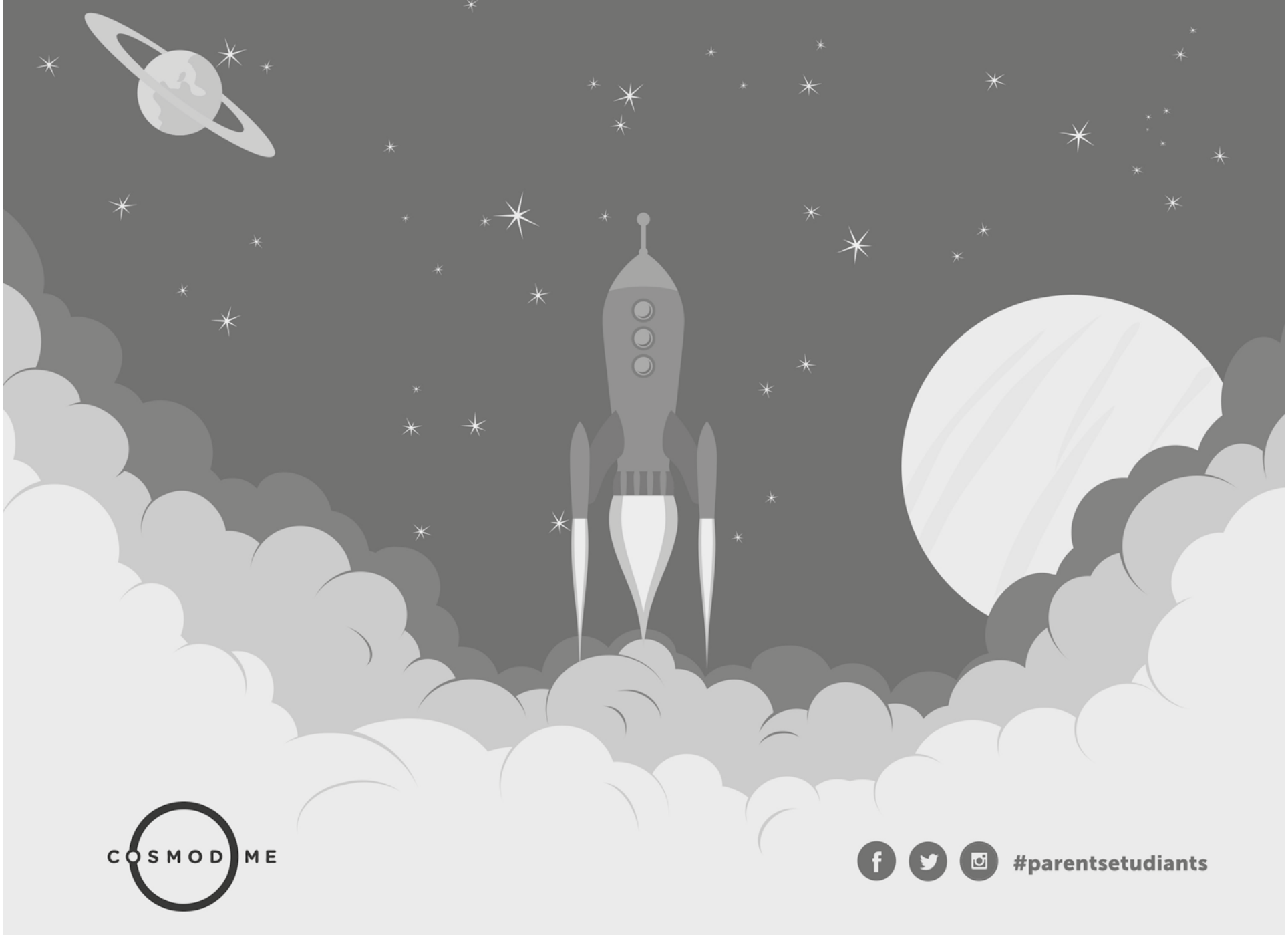

FAÉCUM

ageefep
Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente

sae Action humanitaire et communautaire
Services aux étudiants

FAÉCUM
le baluchon

Cigogne
l'association des parents étudiants

VERS DES PLACEMENTS RESPONSABLES

Les dons investis par l'Université en 2015 dans son Fonds de dotation ont engendré 10 % de retour. À l'inverse de l'Université Concordia, l'UdeM ne souscrit pas à une politique d'investissement socialement responsable pour ses dotations, mais souhaite explorer cette voie. Des experts affirment qu'il est possible de concilier le rendement avec des précoccupations sociales et environnementales.

PAR NAWAL MAFTOUH

« *L'UdeM travaille actuellement à établir les assises d'une politique en matière d'investissement responsable »,* assure le porte-parole de l'UdeM, Benjamin Augereau. Contrairement à un investissement classique, les Principes pour l'investissement responsable consistent à intégrer dans leur stratégie des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise. Ces principes ont été établis par un groupe international d'investisseurs institutionnels à la suite d'un processus lancé par l'ancien secrétaire général des Nations Unies, Kofi A. Annan.

> « *Comme institution, il faut que nous ayons des placements responsables qui soient aussi profitables.* »
>
> **Guy Breton**
> Recteur de l'UdeM

L'Université Concordia est actuellement la seule au Québec à investir 5 % des 100 millions de dollars de son fonds de dotation dans le développement durable. Une initiative née grâce à la démarche d'un groupe d'étudiants qui a fait pression pour que la totalité des dons perçus soit investie dans des fonds éthiques et de développement durable. La stratégie adoptée exclut les secteurs du tabac, des armes à feu et des combustibles fossiles. *« Ce sont les étudiants qui doivent insister auprès de l'Université pour l'inciter à se tourner vers l'investissement responsable »,* estime la spécialiste en investissement responsable, rédactrice en chef chez Ethiquette.ca et associée au cabinet de conseil en développement durable Ellio, Brenda Plant.

Du côté de la FAÉCUM, le secrétaire général, Nicolas Lavallée indique que la Fédération n'a pas, pour le moment, de position précise quant aux investissements des fonds de dotation de l'UdeM.

Une stratégie payante ?

La spécialiste affirme que les stratégies d'investissement responsable séduisent de plus en plus d'entreprises, car elles permettent d'identifier de nouvelles opportunités en atteignant des objectifs à la fois sociaux et financiers. *« Ce qui motive les investisseurs institutionnels dans l'investissement responsable est la gestion de risques »,* explique-t-elle.

Pour Mme Plant, les liens entre les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance avec le rendement financier sont de plus en plus reconnus. *« Il est intéressant de remarquer que les entités qui ont développé une approche globale de développement durable, au lieu de quelques actions* ad hoc, *bénéficient d'une performance plus importante »,* souligne-t-elle. Mme Plant explique que quatre choix stratégiques doivent être effectués pour faire de l'investissement responsable : l'exclusion, le meilleur du secteur (*best-in-class*), l'engagement des actionnaires et la stratégie à impact social (voir encadré).

L'approche thématique de l'investissement responsable se concentre sur des secteurs liés au développement durable comme celui des différentes énergies renouvelables.

Photo : Wikimedia Commons

> « Les Principes pour l'investissement responsable ont pour but d'aider les investisseurs institutionnels à incorporer **les considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise** dans le processus décisionnel d'investissement et dans les pratiques relatives aux biens, et par conséquent, à améliorer les retours sur investissement de long terme des bénéficiaires. »
>
> Source : Rapport des Nations Unies sur les Principes pour l'investissement responsable

« Comme institution, il faut que nous ayons des placements responsables qui soient aussi profitables, estime le recteur de l'UdeM, Guy Breton. *Je pense que c'est possible. »* Par ailleurs, le Comité de gestion du fonds de dotation est sensibilisé à la question, selon M. Augereau. Toutefois, si la notion d'investissement responsable est en discussion, aucun calendrier n'a encore été fixé pour son application. Aujourd'hui, seul le régime de retraite de l'UdeM est signataire, depuis 2013, des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU.

Générer un rendement futur

L'UdeM dispose de plus de 600 fonds permettant d'appuyer les activités d'enseignement et de recherche. Son actif est passé de 106,6 M$ en 2005 à 299,9 M$ en 2015*. Ce fonds est géré par un Comité de gestion composé de quatre membres externes et d'un membre interne. « *Le don remis à l'UdeM est placé pour rapporter des intérêts et ce sont seulement ces intérêts qui sont mis à la disposition des bénéficiaires,* explique le porte-parole de l'UdeM. *Le montant investi n'est jamais touché. »* Il précise que l'objectif de la politique actuelle de placement du Fonds de dotation est avant tout de préserver, à long terme, le pouvoir d'achat des dons et ainsi de générer un rendement suffisant.

* Selon le rapport annuel 2014-2015 du Comité de gestion du fonds de dotation de l'UdeM

LES QUATRE STRATÉGIES À ADOPTER
SELON ETHIQUETTE.CA

- **LE MEILLEUR DU SECTEUR (BEST-IN-CLASS) :** trouver les entreprises qui affichent la meilleure performance.
- **L'EXCLUSION (PRÉSÉLECTION NÉGATIVE) :** ne pas choisir les entreprises qui fabriquent du tabac ou qui participent à la production d'énergie nucléaire par exemple.
- **L'ENGAGEMENT DES ACTIONNAIRES :** influencer les pratiques de l'entreprise.
- **LA STRATÉGIE À IMPACT SOCIAL :** engendrer un impact positif mesurable au-delà d'un rendement financier.

LE COÛT D'UN RECTEUR

Alors que le salaire et les dépenses de Guy Breton ont suscité la polémique, *Quartier Libre* a passé au crible ses demandes de remboursement. Portrait de sa rénumération globale et analyse des chiffres au cœur du débat.

PAR ENRIQUE COLINDRES

« *Je représente, sur le budget de l'Université ,*[...] *moins d'un trois millième»,* lance le recteur de l'UdeM, Guy Breton. Son salaire annuel constitue plus précisément 0,056 % des 745,4 M$ du budget de fonctionnement 2015-2016 de l'Université. Établi par le Conseil de l'UdeM de concert avec le Comité de ressources humaines, le contrat du recteur de l'UdeM est consultable en ligne. Ses augmentations annuelles, elles, sont établies par le conseil exécutif.

> « *L'inflation des salaires des recteurs est une tendance qui remonte aux années 2000, liée à la compétition internationale.* »
>
> **Yves Gingras**
> Professeur au Département d'histoire de l'UQAM

À son entrée en poste en 2010, M. Breton touchait un salaire de 365 000 $, soit 796$ de plus que son prédécesseur, Luc Vinet, lors de sa dernière année d'emploi. De 2010 à 2014, la rénumération du recteur de l'UdeM a augmenté de 5.7% en tenant compte de l'inflation.

L'UdeM fait partie du Regroupement des universités de recherche du Canada, l'U15. *« Nous nous comparons au U15, des universités avec lesquelles nous sommes en compétition au niveau des grands organismes subventionnaires et sur les grands palmarès internationaux,* explique Guy Breton. *Notre barème de référence, il n'est pas québécois, il est canadien. »*

Toutefois, pour le professeur au Département d'histoire de l'UQAM Yves Gingras, une comparaison pancanadienne n'est pas appropriée car les universités québécoisent évoluent dans un marché francophone. *« Il y a une mythologie qui circule selon laquelle il existe un marché pancanadien des recteurs ; or, ce n'est pas vrai,* estime-t-il. *Le seul marché est celui des universités québécoises. »* Celui-ci constate par ailleurs une propension chez les universités québécoises à adopter un modèle de gestion inspiré des grandes entreprises privées.

« L'inflation des salaires des recteurs est une tendance qui remonte aux années 2000, liée à la compétition internationale », commente M. Gingras. Pour lui, un modèle où il faudrait limiter le salaire des recteurs à 1,5 fois celui des professeurs les mieux payés serait plus approprié. *« En augmentant le salaire des recteurs, on ne fait qu'attirer davantage d'opportunistes du milieu privé plutôt que des universitaires »,* pense-t-il. Selon lui, un recteur devrait travailler par devoir envers sa communauté et non pour l'attrait financier du poste.

Pour le secrétaire général de la FAÉCUM, Nicolas Lavallée, l'augmentation du salaire du recteur depuis quelques années renforce la nécessité d'un organisme règlementaire représentatif comme le proposait la Fédération étudiante universitaire du Québec dans un rapport en 2013. *« Un conseil national des universités pourrait être une bonne façon de mieux gérer le réseau et ses finances »,* suggère-t-il.

Les avantages du métier

En plus de son salaire, le recteur a droit à plusieurs remboursements. *Quartier Libre* a obtenu une copie de la demande d'accès à l'information à ce sujet faite par le *Journal de Québec* à l'automne 2015.

Pour 2014, Guy Breton a cumulé des remboursements de 19 503,02 $. Le principal poste de dépenses concerne les frais de voyage en classe économique et classe affaires, de transport en train et en taxi, de repas et d'hébergement à l'étranger, représentant 13 827,19 $. Des dépenses principalement liées à trois missions de l'Université en France, au Brésil et en Chine, dans le dernier cas à titre de membre de la délégation québécoise accompagnant le premier ministre Philipe Couillard. *« Il faut faire preuve de jugement et distinguer les remboursements d'avion liés à une fonction officielle* [de ceux liés à une fonction professionnelle]», rappelle M. Gingras.

Guy Breton précise qu'il ne voyage jamais en première classe dans l'exercice de ses fonctions et que les trajets en classe affaires se font seulement à certaines occasions et selon les modalités prévues au règlement. *« Je donne l'exemple en faisant attention aux dépenses, en voyageant moins, en mettant une croix sur mon abonnement au club privé et en me limitant dans mes dépenses professionnelles »,* affirme-t-il. La majorité des autres avantages prévus à son contrat n'ont pas fait l'objet de remboursements.

L'autre poste de dépenses en importance est celui des honoraires pour les différentes associations professionnelles dont Guy Breton est membre, représentant un montant de 2855.40 $ pour 2014. «*Les recteurs ont les moyens de payer* [les dépenses professionnelles]*»,* affirme M. Gingras. Même si le radiologue de formation n'exerce pas la médecine dans le cadre de son mandat actuel, son contrat prévoit le remboursement des frais pour demeurer membre du Collège des médecins du Québec (1 396,40 $), de l'Association médicale du Québec (311 $), du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (848 $), et du Comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHUM (300 $).

« On devrait plus m'évaluer en fonction de ce qu'on a fait collectivement [depuis que je suis en poste] *que sur des chiffres qui peuvent exciter le peuple »,* estime Guy Breton. Il affirme par ailleurs consacrer *« 1 440 minutes* [NDLR: 24 heures] *par jour »* à l'UdeM et à sa communauté.

Photo: Courtoisie UdeM

Avant de devenir recteur, Guy Breton a occupé le poste de vice-recteur exécutif de 2006 à 2010.

Salaires des recteurs des **dix plus grandes universités canadiennes** en 2012-2013

UNIVERSITÉS	RECTEURS	SALAIRE	AVANTAGES SOCIAUX
Alberta	Indira Samarasekera	529 000 $	-
Western	Amit Chakma	479 600 $	41 123 $
Calgary	Elizabeth Cannon	454 000 $	103 000 $
Dalhousie	Richard Florizone	424 187 $	3 322 $
Saskatchewan	Ilene Busch-Vishniac	420 000 $	0 $
Ottawa	Allan Rock	395 000 $	1 304 $
Toronto	C. David Naylor	388 401 $	52 951 $
McMaster	Patrick Deane	387 280 $	23 200 $
Colombie-Brit.	Stephen J. Toope	378 000 $	60 035 $
Queen	Daniel R. Woolf	360 800 $	21 667 $

Source : Almanach de l'enseignement postsecondaire au Canada de l'Association canadienne des professeurs et professeures d'université (ACPPU), édition 2014-2015.

Salaires des recteurs des **cinq grandes universités québécoises** en 2012-2013

UNIVERSITÉS	RECTEURS	SALAIRE	AUTRES ÉLÉMENTS	ALLOCATIONS + FRAIS REMB.
Montréal	Guy Breton	388 183 $	3 427 $	1 865 $
McGill	Heather Munroe-Blum	369 250 $	131 505 $	105 004 $
Concordia	Allan Sheppard	357 000 $	51 219 $	14 437 $
Laval	Denis Brière	330 000 $	1 489 $	20 978 $
UQAM	Claude Corbo	185 410 $	2 261 $	2 060 $

Source : Rapports annuels des établissements déposés à la Commission de la culture et de l'éducation à l'automne 2013.

SOUS LA LOUPE DE LA VÉRIFICATRICE

Le Parti québécois veut soumettre l'ensemble des universités à chartes québécoises à la surveillance de la vérificatrice générale. Selon lui, cela mettra fin au gaspillage de fonds publics dans le réseau de l'enseignement supérieur. Nécessité ou danger pour l'autonomie des universités, les avis divergent.

PAR PASCALINE DAVID

Plus de transparence dans les budgets universitaires. C'est l'objectif du porte-parole du Parti québécois en matière d'éducation, de recherche et de persévérance scolaire, Alexandre Cloutier. Pour lui, les universités à chartes, comme le sont celles du réseau public, doivent être soumises au contrôle parlementaire de la vérificatrice générale qui analyse la gestion des ressources économiques gouvernementales. Elle produit ensuite des rapports et recommande des modifications de fonctionnement budgétaire des entités surveillées.

> « *Les universités doivent évoluer autrement que dans cet univers archi-bureaucratisé où une portion plus importante des fonds va vers l'administration plutôt que vers la formation des étudiants.* »
>
> **Pierre Trudel**
> Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'UdeM

« Cela semble nécessaire, car les universités ont montré qu'elles n'étaient pas capables de se modérer », pense le chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques Philippe Hurteau. Selon lui, une fois le mandat de la vérificatrice étendu à l'enseignement supérieur, il serait plus facile de réglementer la tendance des universités à se comporter comme des entreprises privées. *« Même si elles sont financées par des fonds publics provinciaux ou fédéraux à plus de 50 %, elles utilisent des stratégies de rémunération de leurs hauts dirigeants qui ressemblent à celles des entreprises privées »,* indique-t-il en faisant référence aux indemnités de départ et aux bonis accordés ces dernières années.

> Au Québec, il y a six universités à chartes : UdeM, McGill, Concordia, Bishop's, l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval. Le réseau de l'Université du Québec compte pour sa part dix universités, écoles et institut.

Cet avis n'est pas partagé par le professeur titulaire à la Faculté de droit de l'UdeM Pierre Trudel. *« Le projet de loi présenté par le PQ est vraiment la chose à ne pas faire »,* lance-t-il. Selon lui, cette loi déresponsabiliserait la communauté universitaire, car elle laisserait un organe externe s'ingérer dans les décisions des universités sans connaître leurs mécanismes. *« Les universités doivent évoluer autrement que dans cet univers archi-bureaucratisé où une portion plus importante des fonds va vers l'administration plutôt que vers la formation des étudiants »,* précise-t-il.

De plus, l'intervention de la vérificatrice alourdirait la bureaucratie, d'après M. Trudel. D'autant que l'université fournit déjà des ressources supplémentaires pour alléger celle-ci. *« J'avais préparé un contrat de recherche pour un organisme public, et cela a pris tellement de temps avant que la direction n'examine un document d'une page et demie au cas où le vérificateur viendrait qu'ils ont finalement décidé de rejeter le contrat,* déplore-t-il. *C'est un étudiant de plus qui perd sa* job *».*

Pour M. Hurteau en revanche, si la vérification reste bien ciblée sur la rémunération des hauts responsables universitaires, le mandat n'empiètera pas sur l'organisation de l'enseignement, de la recherche ou de la vie universitaire. *« Cela pourrait empêcher la dérive marchande qui a lieu dans les universités du Québec depuis une vingtaine d'années sans mettre en péril leur autonomie »,* pense-t-il. Il reconnaît toutefois que si la surveillance concerne l'ensemble des budgets, dont celui de la recherche, il y aura risque d'ingérence.

Quelle solution ?

« Plutôt que d'adopter une telle loi qui n'a pas de valeur contraignante, il faut obliger les responsables universitaires à répondre aux questions budgétaires qui leur sont posées », affirme M. Trudel. D'après lui, la solution réside dans le renforcement des mécanismes internes de reddition des comptes.

De son côté, le porte-parole de l'UdeM, Benjamin Augereau, soutient que l'Université agit déjà en toute transparence selon ces principes. *« Nous nous soumettons à des redditions de compte par l'entremise de mécanismes internes et externes »,* assure-t-il.

Toutefois, selon M. Trudel, ce n'est pas réellement le cas. *« Des instances comme les assemblées de département ou universitaires, ou encore les conseils de faculté de l'UdeM sont délaissées »,* juge-t-il. En revalorisant celles-ci, les dirigeants pourraient être tenus de s'expliquer sur les sommes d'argent dépensées et la légitimité de leurs salaires.

Pour le professeur, la communauté universitaire doit apprendre à s'autoréguler. *« Si cela n'arrive pas, le système éducatif deviendra comme le système de santé : une immense bureaucratie pleine de lois où on ne peut même pas embaucher quelqu'un pour passer le balai si ce n'est pas conforme aux normes définies par Québec »,* croit-il.

D'après lui, les étudiants et enseignants doivent exiger que certaines décisions budgétaires concernant l'Université, restant plutôt secrètes jusqu'à présent, soient rendues publiques ou plus visibles. Si le projet de loi aboutit, l'UdeM s'y conformera toutefois, selon M. Augereau.

VOX **POP**

QUE PENSEZ-VOUS DE LA PROPOSITION DE SURVEILLER LES DÉPENSES RELATIVES AUX BONIS ET SALAIRES DES DIRIGEANTS DE L'UNIVERSITÉ GRÂCE À UN VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT ?

Photo : Courtoisie Kevin Combe

Kevin Combe
Étudiant au baccalauréat en sciences économiques

« Cela me semble être une bonne idée, surtout après ce qu'on a pu lire sur les indemnités de départ de l'ancienne vice-rectrice de l'UdeM. Il ne faudrait cependant pas que cela empiète sur autre chose. Cela doit rester du contrôle plutôt que de l'ingérence à proprement parler. »

Photo : Courtoisie Jonathan Heinrich

Jonathan Heinrich
Étudiant au baccalauréat en criminologie

« Je pense que c'est important qu'une personne externe nommée par l'assemblée nationale vienne fouiller un peu dans les comptes et justifie la légitimité de certains budgets. Il est vraiment temps qu'on jette un œil plus attentif à tout cela, car j'aimerais savoir où va mon argent ! »

Photo : Courtoisie Mélissa Mars

Mélissa Mars
Étudiante à la maîtrise en aménagement

« Le problème reste avant tout le manque de transparence de l'Université, et cette loi ne fait que le reporter ailleurs. Il faudrait plutôt que la communauté étudiante ait un droit de regard ainsi qu'un accès à l'information plus important. »

Photo : Courtoisie Léa Couture

Léa Couture
Étudiante au baccalauréat en droit

« Je ne suis pas sûre que cette loi est une priorité en ce moment, la question ne m'alarme pas plus que cela. Les salaires des dirigeants ne sont pas si élevés comparativement à ceux de McGill par exemple. »

Photo : Courtoisie Anaïs Moulin

Anaïs Moulin
Étudiante au baccalauréat en urbanisme

« C'est une proposition intéressante si cela n'entraîne pas plus de dépenses en fin de compte et qu'il y ait de réelles répercussions. Si rien ne force réellement l'Université à respecter les recommandations, je ne vois pas l'intérêt. »

LE PRIX DU SAVOIR

Les universités se comportent de plus en plus comme des entreprises et perdent leur autonomie, selon des chercheurs universitaires des quatre coins de globe. Dans l'ouvrage *La dérégulation universitaire,* ils expliquent ce nouveau phénomène. Entretiens croisés avec le codirecteur du livre et maître de conférences au Département de sociologie et d'anthropologie à l'Université Paris 8, Charles Soulié, et le professeur au Département d'histoire à l'UQAM, spécialiste des questions relevant de l'évaluation de la recherche universitaire, Yves Gingras.

PROPOS RECUEILLIS PAR KYRIA GUILLAO ET CAMILLE FEIREISEN

***Quartier Libre :* M. Soulié, quelles disciplines se rapprochent le plus de la logique marchande, et quelles sont celles davantage portées à la critique ?**

Charles Soulié : Les facultés les plus temporelles et les plus proches du pouvoir économique, en l'occurrence celles de droit, sciences économiques, médecine, mais aussi certaines branches des sciences dites « dures », sont nettement plus acquises aux logiques du marché, même si bien évidemment, d'importantes variations existent au sein de chacune d'elles selon les disciplines, positions, statuts des agents concernés. Alors que les plus « spirituelles », qui sont aussi souvent les plus pauvres économiquement, seront plus critiques vis-à-vis de la dynamique entrepreneuriale, ce qui est à rapporter aussi à leur proximité accrue avec les services publics.

Photo : Courtoisie Yves Gingras

Yves Gingras dirige la Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences.

> « *Le rapport au savoir des médecins, juristes, tout comme leur positionnement social, professionnel et politique, s'est toujours différencié de celui des membres des facultés des sciences ou des lettres.* »
>
> **Charles Soulié**
> Maître de conférences au Département de sociologie et d'anthropologie à l'Université Paris 8

***Q. L :* Pensez-vous qu'il existe actuellement un consensus entre les universités ?**

Yves Gingras : Il faut noter que les universités québécoises – hormis les programmes de médecine, absents à l'UQAM et Concordia – offrent à peu près toutes les mêmes disciplines. Avec la diminution des subventions, elles se sont repliées sur elles-mêmes. En avançant leurs intérêts personnels, elles ont contribué à l'éclatement de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), le seul organisme à travers lequel elles adressaient des demandes collectives au gouvernement. Chaque université approche les autorités politiques individuellement, de manière à ce que les solutions adoptées soient favorables à la réduction de leur propre déficit budgétaire.

Photo : Courtoisie Charles Soulié

Charles Soulié, maître de conférences au Département de sociologie et d'anthropologie à l'Université Paris 8

***Q. L :* Si l'on considère que la marchandisation du savoir devient plus présente dans notre société, comment l'université peut-elle préserver l'une de ses premières fonctions qui est de forger l'esprit critique de l'étudiant ?**

Y. G : Il faut distinguer deux choses bien différentes : le cycle supérieur, c'est-à-dire la recherche, et le premier cycle où les étudiants reçoivent un enseignement. Le faible degré de subvention aux 2e et 3e cycles explique l'intervention de l'industrie privée qui guident ainsi la recherche sur des enjeux qui les intéressent. Le risque de perte de l'esprit critique deviendra encore plus important lorsque le privé s'installera dans le premier cycle. Pour éviter cela, il faudrait que le gouvernement assume le coût réel dans les universités comme il le faisait dans les années 1960-1970.

C. S : Il me semble que cette préservation passe notamment par des luttes comme ont pu en mener les étudiants et enseignants canadiens lors du printemps érable. Mais pas seulement, car le monde académique ne forme qu'une petite partie du monde social, une espèce de microcosme plus ou moins autonome, et en même temps paradoxalement particulièrement sensible aux évolutions sociales générales, ce qui s'explique sans doute par le renouvellement rapide des générations étudiantes en son sein. Le destin des universités ne peut donc être dissocié de celui des luttes sociales, des rapports de forces politiques ayant cours au niveau de la société toute entière et qui permettent, ou non, qu'existent des espaces sociaux réflexifs non directement asservis à des fonctions instrumentales ou marchandes.

***Q. L :* Que nous révèle le modèle universitaire québécois sur notre société ?**

Y. G : Le gouvernement s'inscrit dans une logique néolibérale et individualiste qui prône l'idée selon laquelle chacun doit faire sa soi-disant « juste part ». L'université est considérée comme une entreprise comme une autre sur un « marché » comme les autres. Le gouvernement se retire de plus en plus et tend à laisser les lois de l'offre et de la demande réguler le coût universitaire. Il existe ainsi une distinction entre les maîtrises en administration des affaires (MBA) normales et celles pour cadres qui coûtent plus cher, notamment parce qu'avec ces diplômes, la probabilité d'obtenir un emploi est plus élevée, plusieurs entreprises croyant encore à la valeur magique du titre « MBA ».

***Q. L :* La Fédération des étudiants canadiens revendique la gratuité de l'enseignement supérieur, pensez-vous que cela serait faisable et réduirait les inégalités ?**

Y. G : Il est toujours possible de rêver, mais la gratuité totale de l'enseignement universitaire n'est pas vraiment crédible au Canada. La meilleure solution que l'on ait trouvée est l'indexation des droits de scolarité qui revient à un gel. Néanmoins, à l'image de l'Ontario, il faudrait repenser les politiques néolibérales dans les universités pour réduire les inégalités et donner plus de bourses. Le discours néolibéral nous laisse croire qu'en obtenant un diplôme les étudiants vont obtenir un « retour sur l'investissement ». La hausse des droits de scolarité ne serait pas un problème, disent-ils, puisqu'ils auront accès à un salaire plus élevé. On fait ainsi croire que des droits de scolarité faibles subventionnent les personnes les plus riches, mais on oublie de rappeler que les riches paient plus l'impôt. Or, la hausse des droits de scolarité est une barrière à l'entrée pour les personnes les plus démunies qui sont plus sensibles au risque.

***Q. L :* Dans votre livre, vous expliquez que le système de l'enseignement supérieur a deux fonctions : transmettre des connaissances et en produire, mais aussi opérer un travail de classement et hiérarchisation. Il reproduit donc des groupes professionnels et sociaux et des inégalités sociales. Est-il possible d'éviter cela ?**

C. S : Sauf circonstances exceptionnelles, cela me semble difficilement évitable. Mais tout cela pose ensuite la question de l'égalité des chances et donc des moyens que les sociétés se donnent pour contrer les mécanismes de reproduction scolaire, sociale, notamment fondés sur les inégalités d'héritage en matière de capital économique ou culturel. Il me semble donc ici qu'il faut plutôt raisonner en termes de degré. En fonction des périodes et des contextes historiques, les systèmes éducatifs sont plus ou moins inégaux. […] Le destin des systèmes éducatifs n'est pas isolable des luttes d'ensemble dans une société pour plus de justice, comme d'égalité.

Christophe Charle, Charles Soulié (dir.), *La dérégulation universitaire. La construction étatisée des « marchés » des études supérieures dans le monde,* Paris ; Québec ; Éditions Syllepse, M. Éditeur, coll. « La politique au scalpel », 2015, 365 pages.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

CULTIVER LA VILLE

***Quartier Libre* fait découvrir des programmes d'été ouverts aux étudiants de tous horizons. Ce numéro-ci : l'école d'été sur l'agriculture urbaine. Celle-ci se déroulera du 15 au 19 août au complexe des sciences Pierre-Dansereau à l'UQAM. Pour sa huitième édition, l'école propose d'imaginer la transformation de Montréal à travers l'agriculture urbaine.**

PAR NASSIMA BENNACEUR

Photo : Courtoisie Eric Duchemin

« Nous avons exploré le quartier de Griffintown en équipe le soir à vélo, afin de nous aider à adapter notre design. »
— Claudia Atomei, étudiante à la maîtrise en urbanisme à l'UdeM

« Nous proposons des ateliers de transformation alimentaire pour donner la possibilité à des personnes de tout public d'acquérir certains outils pour faire pousser des plantes chez soi ou pour permettre à des professionnels d'être plus efficaces dans leur approche de projets », explique le fondateur de l'école d'été et professeur à l'Institut des sciences de l'environnement à l'UQAM, Éric Duchemin.

> *« On ne forme pas des agronomes, on donne certains outils pour que les personnes soient plus conscientes des défis. »*
>
> **Éric Duchemin**
> Fondateur de l'école d'été
> et professeur à l'Institut des sciences
> de l'environnement à l'UQAM

Bien que les étudiants inscrits ne puissent pas se faire créditer leurs cours, la formation est ouverte à tous, professionnels ou novices. *« On ne vient pas simplement se former, mais aussi faire connaissance avec le réseau d'agriculture urbaine en partageant ses expériences, faire des rencontres qui peuvent donner des idées sur des projets futurs, ou pourquoi pas démarrer un projet avec d'autres personnes »,* estime l'étudiant au baccalauréat en administration des affaires spécialisation développement durable à HEC Montréal Dany Bouchard, qui a participé à l'école l'an passé.

Organisée par le Laboratoire d'agriculture urbaine et le collectif de recherche en aménagement paysager et agriculture urbaine, l'école a vu le jour à l'initiative de Montréalais soucieux de l'environnement et de l'autonomie alimentaire.

Près de 250 participants, issus des milieux universitaires et de la société civile, du Québec et de l'international, se présentent chaque année durant ces cinq jours de formation intensive. « *J'ai choisi des ateliers sur l'apiculture en milieu urbain,* rapporte l'étudiante au baccalauréat en architecture de paysage à l'UdeM Émilie Bielen, qui a participé à l'école l'an dernier. *J'ai aussi suivi un atelier sur la fertilisation et l'utilisation optimale de l'espace : comment planifier la production, quels sont les cultivars* [NDLR: sortes de plantes] *les plus performants ou encore comment contrer les ravageurs en milieu urbain. »* L'étudiante considère d'ailleurs que, dans son domaine d'étude, les projets devront de plus en plus répondre à la question de l'agriculture urbaine.

Il s'agit aussi de participer à l'élaboration d'un système alimentaire urbain viable, notamment avec des ateliers de transformation des aliments. *« On ne forme pas des agronomes, on donne certains outils pour que les personnes soient plus conscientes des défis, par exemple en donnant de la formation théorique ainsi que des ateliers pratiques et des panels de discussion. Les élèves peuvent ainsi réseauter et partager leurs connaissances »,* précise-t-il.

En plus des ateliers, les étudiants rencontrent des spécialistes de l'environnement et des thématiques abordées durant la session. *« J'ai suivi la formation aménagement qui m'a permis de travailler en équipe pour créer un plan d'aménagement visant à intégrer l'agriculture urbaine au quartier Griffintown,* raconte l'étudiante à la maîtrise en urbanisme à l'UdeM Claudia Atomei, qui a participé à l'école en 2013. *Cette expérience m'a permis d'avoir un aperçu du type de travail que ferait un designer urbain. »* Une expérience qui a convaincu la jeune femme de poursuivre ses études en urbanisme après son baccalauréat en sciences de l'environnement.

QUINZE ANS DE L'ASSÉ

LE COMBAT SE POURSUIT

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante célèbre cette année son 15e anniversaire. L'organisation nationale poursuit sa campagne contre l'austérité et fait le bilan de ses années de combat.

PAR MARIE-CHRISTINE RIOUX

L'ASSÉ s'est donné pour mission d'incarner une vision combative du syndicalisme étudiant.

Photo : Courtoisie ASSÉ

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) a été fondée en 2001 au moment de la mobilisation contre le Sommet des Amériques et la création de la Zone de libre-échange des Amériques. Elle est née du désir d'étudiants, majoritairement montréalais, de créer une association étudiante de gauche basée sur le modèle syndical. *« L'objectif était de créer une organisation d'associations étudiantes locales horizontale, pas seulement axée sur Montréal, mais aussi sur les régions pour mener des mobilisations nationales de grande envergure »,* raconte la secrétaire à la coordination de l'ASSÉ, Hind Fazazi.

Parmi les combats menés avec succès par l'association étudiante, Mme Fazazi nomme la grande mobilisation étudiante de 2005. *« Celle-ci devait bloquer les réformes de l'aide financière aux études »,* précise-t-elle. De nombreuses associations étudiantes se joignent alors à l'ASSÉ pour former la Coalition de l'ASSÉ élargie. Au terme de cette mobilisation, le gouvernement annule les coupes de 103 millions de dollars qu'il avait annoncées. En 2012, plusieurs associations s'allient de nouveau à l'ASSÉ pour former la Coalition large de l'ASSÉ afin de lutter contre la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement libéral de Jean Charest.

Aujourd'hui, l'ASSÉ poursuit sa lutte contre l'austérité. *« La campagne qu'on mène depuis 2013 contre les mesures d'austérité n'a pas eu de gains aussi clairs que ceux de 2012, mais a permis d'introduire dans le vocabulaire, dans le débat public, le mot austérité,* assure Mme Fazazi. *L'ASSÉ a réussi à mettre sur la carte cet enjeu-là au cours des trois dernières années. »*

L'ASSÉ poursuit ses mobilisations, comptant parmi ses luttes le féminisme, la gratuité scolaire et un meilleur système d'aide financière aux études. Elle représente près de 80 000 étudiants de niveaux collégial et universitaire provenant de 43 associations étudiantes réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

MUSIQUE

DES PARTITIONS SANS NOTES

Pas de portées ni de clefs de sol pour le Cercle des étudiants compositeurs (CéCO) de l'UdeM, qui a tenu son concert annuel le 10 mars dernier. Un spectacle hors de l'ordinaire pour mettre en valeur une manière alternative d'écrire la musique : la technique de la partition graphique. Regard sur une pratique héritée de la contre-culture des années 1950.

PAR RAPHAËL BOIVIN-FOURNIER

Photos : Charles-Olivier Bourque

Dans la partition graphique, plus question de blanches, de noires ou de doubles croches, le compositeur emploie le langage de son choix pour décrire la composition qu'il a en tête. *« On parle de systèmes, à peu près aussi variés que les compositeurs qui les emploient,* affirme le musicologue et enseignant de littérature musicale au Cégep de Sainte-Foy Benjamin René. *Par des dessins, des graphiques ou d'autres moyens, on vise à transmettre des notions qu'on ne saurait transcrire par la notation conventionnelle, par exemple, l'introduction de bruits à des moments précis ou encore une structure d'intensité sans mélodie propre. »*

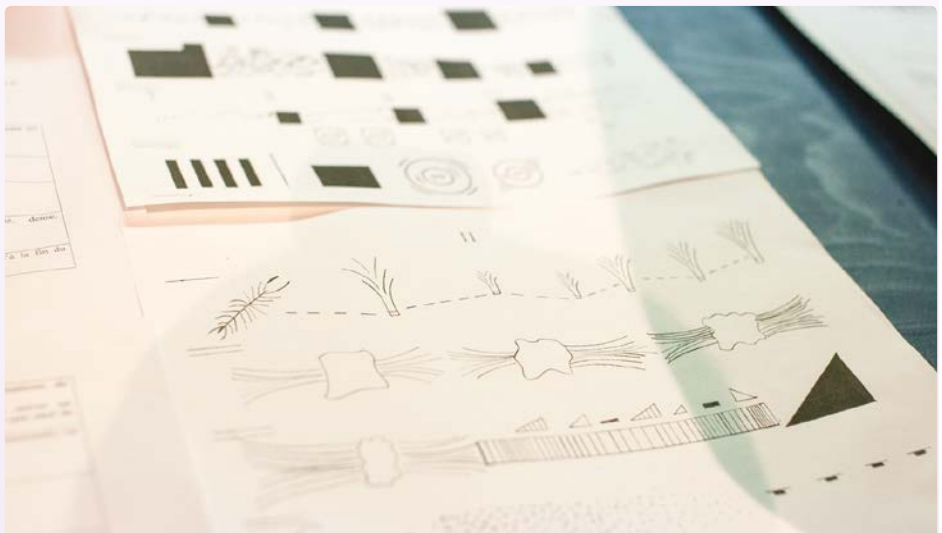

Les étudiants du CéCO ont reçu de l'aide des compositrices-improvisatrices professionnelles Danielle Palardy Roger et Joane Hétu.

En ce sens, la partition graphique a davantage vocation à guider une improvisation qu'à permettre la reproduction d'une pièce composée. Avec ce système, les compositeurs peuvent explorer de nouvelles façons de créer leurs morceaux. *« Les pièces seront toujours différentes selon les interprètes avec qui on les travaille,* explique le président du CéCO et étudiant au baccalauréat en composition instrumentale Maxime Daigneault. *En tant que compositeur, on évolue en cocréation, parce que le son qui ressortira ne dépendra pas de la manière qu'a l'ensemble de lire les indications, mais de la manière qu'il a de les déchiffrer. »*

Cette relation inhabituelle permet aux musiciens de choisir leur rôle dans la musique. *« Cela se joue beaucoup grâce à l'écoute,* affirme l'étudiant au doctorat en composition musicale et bassiste Philippe Béland. *On a une liberté qu'on ne retrouve pas en jouant sur une pièce de compositeur, parce que les sons que l'on produit sont déterminés uniquement par notre interprétation collective des symboles sur le papier. On ne peut pas jouer pour soi-même en suivant sa partition. »*

Une technique en marge

Ce procédé, intéressant pour compositeurs et musiciens, reste toutefois en dehors des circuits académiques et populaires. Une mise à l'écart que l'étudiant à la maîtrise en composition Jean-François Primeau trouve à la fois dommage et compréhensible. *« La partition graphique repose sur le fait d'explorer différents sons et, en ce sens, la musique qui en résulte est souvent très inégale et peut avoir de la difficulté à trouver son public »,* explique-t-il, lui qui a composé une œuvre en utilisant des numéros de téléphone.

Le public a pu consulter les partitions créées par des étudiants du CéCO après le concert.

Le salut de cette forme de notation pourrait passer par la musique numérique, où l'on constate une ouverture grandissante à l'égard de cette technique. En effet, dans ce milieu, l'hégémonie de la partition classique n'opère pas, car les technologies utilisées la rendent obsolète. *« La notation graphique s'impose souvent en musique numérique, car c'est difficile de représenter ses idées autrement pour des compositions mélangeant l'acoustique et l'électronique,* affirme l'étudiant au baccalauréat en musique numérique François Lagacé, composant sous le pseudonyme de Kathrin. *Les musiciens ont envie de se libérer des contraintes, et ce genre de notation l'autorise, tout en permettant à ceux qui ne savent pas écrire la musique de s'exprimer quand même. »*

Les partitions graphiques peuvent se retrouver dans de nombreuses manières d'écrire les mélodies, sans que ces méthodes soient considérées comme telles. *« Dans la musique populaire, par exemple, les transcriptions sont aujourd'hui créées après coup et souvent avec des notations non classiques, pour permettre à des amateurs de jouer leur propre version édulcorée »,* souligne M. René. La partition graphique comme nouvelle manne des compositeurs ? Le musicologue refuse de franchir ce pas.

ART PUBLIC À L'UdeM

LE SOUFFLE DE PIERRE GRANCHE

Installée dans le pavillon de la Faculté de l'aménagement, l'œuvre *Ventis et soupiraux, turbulences et essoufflements* de Pierre Granche continue de rendre hommage au sculpteur montréalais, près de 20 ans après sa mort.

PAR MANUEL AUSLOOS-LALANDA

Photo : Courtoisie Centre d'exposition UdeM

***Ventis et soupiraux, turbulences et essouflements* de Pierre Granche**

Quand on emprunte la passerelle qui traverse le hall du Centre d'exposition de l'UdeM, difficile de rater l'imposant cylindre en aluminium fixé au mur. Au sommet de celui-ci, un aileron d'avion et trois arbres inclinés, comme courbés par un vent puissant. Une œuvre qui, perchée sur son mur, semble avancer inlassablement.

Le découpage des feuilles d'aluminium, tenues ensemble par des boulons, rappelle une autre œuvre de Pierre Granche, *Comme si le temps… de la rue,* exposée, elle, dans l'espace culturel George-Émile-Lapalme, à la Place des Arts.

Dévoilée au Musée des beaux-arts de Montréal, lors d'une exposition de 1993 intitulée *« L'Art prend l'air : vol parallèle »,* l'œuvre a été donnée à l'UdeM en 2004. Elle se composait initialement de cinq éléments, dont un seul a été conservé par l'artiste, pour une question de place.

Ventis et soupiraux, turbulences et essouflements a d'abord été installée au niveau du sol, mais une série d'incidents a fait revenir les responsables du Centre d'exposition, qui s'occupent de l'art public du campus, sur leur décision. *« L'œuvre a été endommagée lors d'une partie de hockey improvisée dans le hall,* déplore l'assistante aux communications du Centre d'exposition Myriam Barriault. *Elle a aussi reçu un coup de la polisseuse à planchers. Après plusieurs restaurations, il a été convenu que l'œuvre serait plus en sécurité en hauteur. »*

Pierre Granche a enseigné en Arts plastiques au Département d'histoire de l'art de l'UdeM, de 1975 à sa mort en 1997. *« Il était aussi une figure très importante de l'art public québécois,* note Mme Barriault. *Cette œuvre est un reflet de ce qu'est sa collection. »* L'UdeM détient le fonds Pierre-Granche, une collection de 1 314 œuvres et documents produits par l'artiste au fil de sa carrière.

DANSE CONTEMPORAINE

SURVIVRE DANS LA JUNGLE HUMAINE

***Parce qu'on est tous des animaux,* le nouveau spectacle de la troupe Danse UdeM (DUM) met en lumière des facettes de l'être humain qu'on aimerait parfois cacher. Du 1er au 3 avril, 13 danseurs illustrent une critique de la vie et de la survie de l'homme, dans une société où sa conduite est constamment dictée.**

PAR AMÉLIE CARRIER

Photo : Charles-Olivier Bourque

La troupe Danse UdeM (DUM) est composée de 12 étudiantes et d'un étudiant.

Le spectacle dépeint la complexité des rapports humains en société. *« Nous présentons à notre manière une critique du monde dans lequel nous vivons*, explique l'interprète de DUM et étudiante à la maîtrise en études cinématographiques Sarah Kuntz. *Avec la chorégraphie, on tente de montrer l'animalité qu'on a tous en nous. »*

L'esthétique du spectacle est basée sur les années 1950, dans un contexte d'après-guerre. Les interprètes sont vêtus de costumes colorés et évoluent dans une musique caractéristique de l'époque. Le spectacle, d'une durée de 45 minutes, est composé de moments dansés et d'autres plus théâtraux. *« C'est une pièce colorée, drôle et touchante »,* affirme le chorégraphe de DUM, Sébastien Provencher.

Comment vivre et survivre dans la jungle humaine qui nous entoure ? C'est la question à laquelle le chorégraphe a tenté de répondre. *« J'ai voulu démontrer comment l'humain vit avec les étiquettes qu'on lui donne et comment il s'adapte à la vie qu'il y a autour de lui et à son environnement »*, rapporte-t-il.

Le thème est traité avec dérision, de façon parfois grotesque, tout en restant moralisateur pour le public. *« En tant que spectatrice, je m'imagine rire par moment, mais également être envahie par l'émotion, être profondément touchée »*, rapporte l'interprète de DUM et étudiante au doctorat en neuropsychologie Thaïna Rosinvil.

Les danseurs sont impliqués dans le processus de création. *« La plupart des mouvements viennent des interprètes*, explique M. Provencher. *La chorégraphie n'est pas axée sur le niveau technique, mais directement sur leurs corps, sur leurs propres mouvements. »*

Étudier et danser

Si le défi du spectacle ne se trouve pas dans le côté physique de la performance, il réside plutôt dans la constance dont doivent faire preuve les interprètes. *« La difficulté, c'est de devoir rester dans un certain état de corps du début à la fin et de garder notre concentration,* rapporte Sarah. *On doit rester constamment connectés les uns aux autres. »*

S'impliquer dans un tel projet chaque semaine pendant six heures demande également une grande flexibité d'horaire. *« Ce n'est pas toujours facile de concilier la danse avec mes études,* confie Thaïna. *Je m'efforce de ne pas voir la danse comme une obligation, mais plutôt comme une nécessité. »* Elle considère la danse comme bénéfique à sa santé. Pour elle, la danse contemporaine permet aux interprètes de redécouvrir leur corps et d'apprendre à le respecter.

Le spectacle de DUM est précédé de la chorégraphie *Stars* créée par la chorégraphe de l'atelier de création Synapse des activités culturelles de l'UdeM, Gabrielle Surprenant-Lacasse. Cette dernière dure environ 25 minutes.

Parce qu'on est tous des animaux

1er et 2 avril à 20h | 3 avril à 14h

Centre d'essai UdeM | Pavillon J.-A.-DeSève

Prix étudiant : 7 $

SEMAINE DE L'ARCHÉOLOGIE

LE MIROIR DE L'HUMANITÉ

Le Regroupement des étudiants en archéologie de l'UdeM (RÉAUM) expose le fruit des recherches de ses membres, à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines de l'UdeM. L'événement, présenté jusqu'au 14 avril, s'inscrit dans le cadre de la Semaine de l'archéologie de l'Université, du 29 mars au 1er avril.

PAR MANUEL AUSLOOS-LALANDA

Accueillie dans le hall de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, l'exposition vise à faire connaître aux étudiants la passion pour l'archéologie des membres du RÉAUM. *« Aujourd'hui, l'archéologie est menacée dans certains pays,* indique l'étudiant à la maîtrise en études classiques et membre du regroupement, Jonathan Castex. *Je me destine à essayer de vulgariser l'archéologie, pour montrer qu'il ne s'agit pas que de vieilles pierres, mais bien d'un héritage concret, qui appartient à tout le monde et qu'il faut préserver. »*

Dans les sept vitrines de l'exposition, on peut voir des fragments de poteries mayas trouvés au Guatemala, des objets romains en verre et des amphores grecques. D'autres artéfacts proviennent des sites québécois de l'île Saint-Bernard, ancien campement iroquoien, puis poste de traite, ainsi que de la ferme Beaubien, jadis située sur le mont Royal. L'origine des pièces exposées correspond aux différents champs de recherches des étudiants en anthropologie et études classiques. Les artéfacts appartiennent à la collection de l'UdeM, mais proviennent aussi d'emprunts, comme les artéfacts mayas, prêtés par le gouvernement guatémaltèque.

> « *L'histoire est importante dans le sens où connaître son passé permet de ne plus commettre les mêmes erreurs.* »
>
> **Anne-Carole Preux**
> Étudiante à la maîtrise en archéologie

Pour Jonathan Castex, l'exposition des artéfacts trouvés est intimement liée au métier d'archéologue. *« Nous assouvissons certes une curiosité personnelle dans nos recherches, mais exposer au public reste la finalité de notre travail,* soutient-il. *L'exposition d'artéfacts permet aux gens de se rapprocher du patrimoine et de toucher l'histoire d'un peu plus près. »*

Toutefois, exposer des pièces archéologiques ne fait pas nécessairement partie du travail d'un archéologue. Beaucoup se vouent uniquement aux fouilles, à l'analyse des objets trouvés, leur échantillonnage et la recherche au sens large. Les archéologues ne sont en effet pas normalement formés à l'exposition, qui relève de la muséologie.

Au-delà de sa dimension de transmission du patrimoine historique, l'archéologie agit aussi comme un miroir qui renvoie les hommes vers leur condition présente. *« L'histoire est importante dans le sens où connaître son passé permet de ne plus commettre les mêmes erreurs*, ajoute l'étudiante à la maîtrise en archéologie Anne-Carole Preux. *L'archéologie peut nous aider à découvrir comment certains peuples ont prospéré, mais aussi pourquoi ils ont disparu, ce qu'il est advenu d'eux. »*

Un point de vue auquel la professeure adjointe au département d'anthropologie Christina Halperin, spécialiste en Méso-Amérique, fait écho. *« George Orwell a dit : "Celui qui a le contrôle du passé a le contrôle du futur."*, rappelle-t-elle. *Connaître le passé, c'est pouvoir nous connaître nous-mêmes et savoir où nous voulons aller. »*

Photo : Charles-Olivier Bourque

Certains artéfacts proviennent de la collection de l'UdeM, et d'autres sont des emprunts faits auprès du gouvernement du Guatemala.

En parallèle de l'exposition, plusieurs activités liées à la Semaine de l'archéologie se tiendront. On aura par exemple la possibilité d'assister à un atelier de taille de pierre et à une reconstitution en direct d'objets amérindiens. Des conférences auront aussi lieu sur des thèmes allant des Néanderthaliens à la production de céramiques en Guyane. Un « 4 à 10 » de financement est également organisé par le RÉAUM, au Café Anthropologie.

L'archéologie à l'UdeM

Bibliothèque des lettres et sciences humaines

Jusqu'au 14 avril | Gratuit

FEMMES D'ORCHESTRE

Sur le podium, face aux musiciens, plus de chance de trouver un maestro qu'une maestra. Sur 46 orchestres professionnels canadiens, seuls quatre sont dirigés par des femmes*. À l'UdeM pourtant, les trois places au doctorat en direction d'orchestre sont occupées, pour la première fois, uniquement par des étudiantes.

PAR CLAIRE-MARINE BEHA

Le concert *Musique au féminin* organisé par le festival Stella Musica a accueilli le 12 mars des musiciens de l'orchestre de l'UdeM sur la scène du théâtre Outremont, ainsi que les trois doctorantes de l'Université, Lori Antounian, Nadège Frances Foo Fat et Véronique Lussier. À l'occasion du mois des droits des femmes, il s'agit de les mettre de l'avant en montrant leur travail au public. *« Lors de ma maîtrise, j'étais la seule femme au Conservatoire de musique de Montréal,* indique Lori Antounian. *Je subissais des moqueries, on ne m'encourageait pas et surtout, on ne me croyait pas capable de diriger un orchestre ! »*

Établi en 2001, le doctorat en direction d'orchestre est très contingenté, puisqu'il accueille entre trois et cinq étudiants à la fois. *« C'est la première fois que je vois trois femmes occuper les trois places du programme,* souligne le chef d'orchestre et professeur des étudiantes au doctorat à l'UdeM, Jean-François Rivest. *Nous sommes fiers de soutenir le fait féminin dans la musique classique et avons été les directeurs de thèse d'une dizaine de femmes chefs d'orchestre jusqu'à présent. »*

Sélectionnées par M. Rivest et le professeur de la Faculté de musique à l'UdeM Paolo Bellomia, les étudiantes se sentent épaulées dans la réussite de leur doctorat et de leur carrière. *« J'ai le sentiment d'être à ma place*, affirme Véronique Lussier. *Les femmes d'orchestre sont en émergence au Québec et nos professeurs travaillent avec rigueur pour nous permettre d'atteindre un haut niveau. »*

Au Québec, le contexte actuel semble encourageant, à l'image de la chef assistante du maestro Kent Nagano de l'Orchestre symphonique de Montréal, Dina Gilbert. Elle a également complété son doctorat à l'UdeM en 2011 et, en début de carrière, occupe déjà un poste de renom. *« Le jugement est encore plus critique à notre égard, mais on commence à brasser l'industrie de la musique classique petit à petit,* indique Lori. *C'est fou, mais on m'a déjà confié qu'une femme sur scène c'est distrayant et pas apte à jouer des morceaux plus caractériels. »*

Une longue attente

L'arrivée des femmes en musique classique a été tardive. *« Il a fallu attendre 1997 pour que le prestigieux Orchestre philarmonique de Vienne accueille une harpiste* [NDLR : Anna Lelkes], précise le professeur de direction d'orchestre à l'Université McGill Alain Cazes. *Et pendant très longtemps, les femmes étaient tout simplement bannies des orchestres européens. »*

Les femmes américaines ont eu accès à la scène grâce à l'établissement d'auditions à l'aveugle à partir des années 1960. *« Avec les auditions à l'aveugle, on a commencé à juger uniquement la qualité, le sexe n'était donc plus un problème »,* relève M. Rivest. Les États-Unis ont été les précurseurs de ce mécanisme ensuite adopté par tous les orchestres notoires. *« Même l'orchestre de Berlin qui était constitué de vieux messieurs a engagé des jeunes et des femmes grâce à cela »,* ajoute-t-il.

Lori Antounian explique avoir néanmoins ressenti de la méfiance lors de plusieurs tournées à l'étranger. *« À Buenos Aires, les musiciens étaient surpris de voir arriver une femme pour les diriger,* confie-t-elle. *On dirait que selon eux, on peut être musicienne ou chanteuse, mais pas chef d'orchestre. Cependant ce n'est pas propre à l'Amérique latine. En Arménie, par exemple, il n'y a qu'une seule chef d'orchestre. »*

Pour M. Cazes, le sexisme qui subsiste provient d'un bouleversement profond de la figure d'autorité que doit incarner un chef d'orchestre. *« Les chefs d'orchestre tyranniques ont longtemps été la norme,* explique-t-il. *Il s'agit à présent d'instituer quelque chose de différent et les femmes apportent avec elles ce changement nécessaire. »*

Le festival Stella Musica vise à souligner le talent de musiciennes dans la foulée de la Journée internationale de la femme.

Photos : Courtoisie Annette B. Woloshen

Si les mentalités changent progressivement, la complémentarité et l'union des genres sont aujourd'hui prônées par la majorité des musiciens. *« L'amour de la musique doit prédominer »*, confie M. Bellomia. Selon lui, à l'avenir, plus de femmes devraient avoir la possibilité de devenir chefs d'orchestre ou de chœur. *« Les femmes sont en ce moment majoritaires dans les grands stages internationaux en direction d'orchestre »,* considère-t-il.

Le festival montréalais Stella Musica, cofondé par la pianiste et directrice artistique Katarzyna Musial présente des concerts composés majoritairement de femmes musiciennes et chefs d'orchestre afin de soutenir leur développement professionnel et de promouvoir l'égalité des genres dans les arts. L'ambassadrice du concept, Anne-Marie Trahan, a annoncé qu'une troisième édition est à prévoir pour l'an prochain.

*Selon l'organisme Orchestres Canada

« C'est fou, mais on m'a déjà confié qu'une femme sur scène c'est distrayant et pas apte à jouer des morceaux plus caractériels. »

– Lori Antounian
Doctorante en direction d'orchestre à l'UdeM

AQUATHLON DU CEPSUM

ÊTES-VOUS PRÊTS ?

6e édition
1er mai 2016

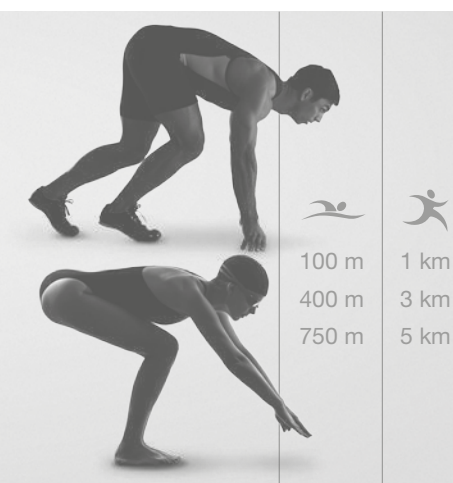

En collaboration avec :
Fédération des producteurs d'œufs du Québec
TRIATHLON QUÉBEC

cepsum
Université de Montréal

cepsum.umontreal.ca

Photos : Charles-Olivier Bourque

JEU VIDÉO

AUX DÉBUTS DE LA CULTURE INDÉPENDANTE

L'exposition *ZX Spectrum,* présentée jusqu'à la fin mai au Carrefour des arts et des sciences de l'UdeM, offre de renouer avec les premiers jeux vidéo indépendants et même de les tester. *Quartier Libre* s'est penché sur cette technologie d'hier, qui inspire les jeux de demain.

PAR CATHERINE POISSON

Premier ordinateur accessible au grand public, le ZX Spectrum marque un tournant dans l'industrie du jeu vidéo britannique. Selon le commissaire de l'exposition et chercheur spécialiste des nouveaux médias Skot Deeming, le marché actuel du jeu vidéo rend une telle exposition des plus pertinentes. *« Le mouvement créé par le ZX Spectrum constitue la première ère de la culture indépendante du jeu vidéo*, explique-t-il. *Son influence se fait encore sentir aujourd'hui. »*

Lancé au Royaume-Uni en 1982, ce microordinateur de 8 bits [NDLR : terme associé aux unités de données en informatique] fait de l'ordinateur un objet culturel. Tout le monde peut alors devenir créateur de jeux vidéo, mais les capacités de la machine sont limitées, même pour l'époque. *« La beauté du ZX Spectrum, c'est qu'il ne permettait rien*, lance en riant le professeur au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques, spécialiste d'histoire du jeu vidéo Carl Therrien. *Alors on pouvait tout faire. »*

Il explique que la coloration en bloc, unique possibilité qu'offre cet ordinateur, rend impossible tout graphisme réaliste. *« Ça rappelle les jouets Lego*, commente-t-il. *On dirait que les jeux sont créés par des enfants. »* Confrontés à cette contrainte, les créateurs se sont alors lancés dans le surréalisme, créant des jeux absurdes, psychédéliques et qui ont un effet très net sur le joueur.

Pour l'étudiant à la maîtrise en études du jeu vidéo Adam Lefloïc-Lebel, miser sur la nostalgie du public est toujours gagnant. *« On a beau investir des millions pour une technologie plus performante, l'industrie devient une grosse machine économique et ça entraîne un désenchantement*, pense l'étudiant. *Les gens veulent retrouver l'émotion qu'ils avaient lorsqu'ils étaient enfants. »* Lui-même nostalgique, Adam s'intéresse davantage à la préservation des jeux vidéo qu'à leur création, convaincu que ce sont des objets culturels qui, comme le ZX Spectrum, ont encore beaucoup à offrir à la culture du jeu.

Le fameux microordinateur ZX Spectrum.

M. Deeming a choisi de présenter deux lignées représentatives des tendances lancées par le ZX Spectrum, soit les jeux dits « cols bleus » et les explorations formelles. Les premiers, généralement créés par la classe ouvrière, touchent à des préoccupations sociales et sont truffés de messages politiques, comme *Wanted : Monty Mole,* qui évoque la grève des mineurs ayant secoué le Royaume-Uni au début des années 1980. Les jeux d'explorations formelles, quant à eux, ont fait exploser les contraintes habituelles du design de jeu et de l'expérience présentée. C'est le cas notamment de *Deus Ex Machina*, dont la trame sonore se trouve sur une cassette séparée, qui doit être synchronisée avec le jeu par le joueur lui-même.

La montée des indépendants

Le milieu des développeurs indépendants est en pleine effervescence, selon M. Therrien et cette montée n'est pas étrangère au mouvement lancé par le microordinateur anglais. *« Le ZX Spectrum, c'est la liberté absolue*, exprime-t-il. *C'est cette vision très romantique du créateur qu'offre le milieu indépendant. »*

Le diplômé de la mineure en études du jeu vidéo Christopher Chancey a lancé son studio, ManaVoid Entertainment, cofondé avec deux amis, et s'apprête à lancer son premier jeu vidéo, Epic Manager. *« Pour moi, c'était essentiel d'avoir le plein contrôle créatif*, explique-t-il. *Et puis, quand ça marche, les retombées économiques sont plus intéressantes, parce que l'équipe est plus petite.* » Selon Christopher, la multiplication des outils gratuits en ligne et des plateformes de financement participatif comme Kickstarter ou Steam, contribue à attirer de plus en plus de créateurs et de joueurs vers les jeux indépendants.

Il est possible de tester certains jeux sur des émulateurs créés par le professeur spécialiste en histoire du jeu vidéo, Carl Therrien.

De son côté, l'étudiante à la mineure en études du jeu vidéo Camille Côté soutient en effet qu'elle serait tout aussi heureuse dans un grand studio comme Ubisoft ou Warner Bros Games que chez un développeur indépendant. *« Mon rêve est simplement d'être dans cette industrie*, explique l'étudiante. *C'est la technologie avec laquelle j'ai grandi et qui me fascine depuis que je suis toute petite. »*

Les jeux *Wanted : Monty Mole* et *Deus Ex Machina*, ainsi que six autres titres, peuvent être testés par les visiteurs de l'exposition grâce à des émulateurs pensés par M. Therrien. Le ZX Spectrum lui-même peut être admiré en vitrine seulement, n'étant plus compatible avec la technologie actuelle. Un écran tactile permet également de feuilleter un magazine qui accompagnait le ZX Spectrum pour expliquer son fonctionnement et potentiel aux nouveaux utilisateurs.

LECTURE
SUR LE CAMPUS

Avec la fin de session qui approche, *Quartier Libre* propose cinq endroits propices à la lecture sur le campus, que ce soit pour lire le journal, un roman ou des lectures obligatoires de cours.

PAR FÉLIX LACERTE-GAUTHIER

PAVILLON SAMUEL-BRONFMAN | 6e ÉTAGE

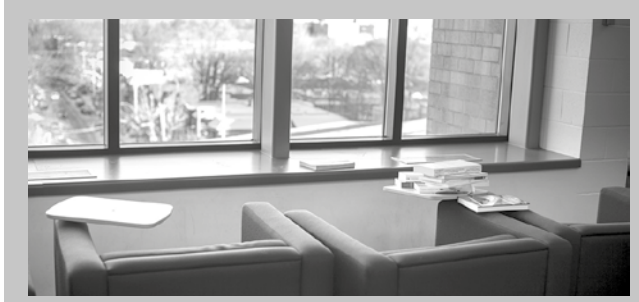

Des rayons de soleil viennent réchauffer le lecteur assis confortablement dans l'un des nombreux fauteuils longeant la façade de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines. Les grandes fenêtres laissent entrer la lumière naturelle, alors que l'élévation permet d'avoir une vue prenante sur le campus et ses environs. *« C'est tranquille et si on veut prendre une pause on peut toujours regarder par la fenêtre pour relaxer*, confie l'étudiant au baccalauréat en sciences économiques Damien Croain-Poulette. *Si on a besoin d'information, on a accès aux livres et ordinateurs à côté. »*

PAVILLON JEAN-BRILLANT | 2e ÉTAGE

Située tout près de la cafétéria du pavillon, entre deux grands amphithéâtres, la salle de travail peut passer inaperçue. Elle offre cependant un havre de tranquillité au milieu de ces espaces de cours, de par sa surprenante insonorisation. C'est l'endroit idéal pour ceux qui n'ont que peu de temps pour lire ou étudier avant de se rendre à un cours. « *J'ai un cours en haut, alors pour moi, c'est à côté et c'est calme* », précise l'étudiante au baccalauréat en études cinématographiques Liana Shan.

PAVILLON MARIE-VICTORIN | 4e ÉTAGE

Située tout près de l'entrée du Département de psychologie, l'aire de repos offre une ambiance sympathique. Sa forme cylindrique s'étalant sur deux étages ainsi qu'une décoration hors norme donnent à l'endroit une atmosphère unique qui mérite le détour. *« J'aime cet endroit pour le café tout près*, explique l'étudiante à la maîtrise en psychoéducation Gwyneth Lavoie-Taylor. *On peut même y louer une tasse. »*

CORRIDOR DU CEPSUM

Photos : Charles-Olivier Bourque

Moins conventionnel que les autres espaces de la liste, le corridor reliant l'aréna et le métro Édouard-Montpetit offre néanmoins un endroit étonnamment calme pour s'y installer quelques instants. L'attrait réside dans l'immense baie vitrée qui longe chaque côté du corridor, offrant une vue surprenante ainsi qu'une belle luminosité naturelle.

AIRE DE TRAVAIL TADOUSSAC

Située dans le corridor reliant HEC au pavillon Jean-Brillant, l'aire de travail propose des tables hautes disposées le long du trajet. Ce sont surtout les grandes fenêtres laissant passer la lumière naturelle qui font son charme. *« C'est calme et surtout il y a des prises électriques*, opine l'étudiant au baccalauréat en traduction Ho-Chi Tsui. *Par contre il y fait un peu froid. »* À noter l'œuvre *Réalité cosmique* de Jesús Carlos de Vilallonga*, dans le corridor y conduisant.

*Lire aussi « Réalité cosmique » sur **quartierlibre.ca**

DEUX SORTIES GRATUITES

PAR NATHAN ROUSSEAU

ET SI L'ART S'INTERROMPAIT ?

Le Centre des arts actuels Skol présente jusqu'au 23 avril l'exposition *Grève de l'art ?* de l'artiste Ariane Daoust.

Photo : Courtoisie Skol

L'exposition explore les conditions d'une grève de l'art dans le contexte actuel et les bouleversements que cela causerait. Elle s'inscrit dans un projet de l'artiste sur la « décroissance » en art et retrace l'histoire des différentes grèves dans le milieu artistique et leurs effets.

« En 1979, l'artiste conceptuel Goran Dordevic propose une grève internationale de l'art : International Strike of Artists ?, écrit Ariane Daoust dans son mémoire de maîtrise intitulé *Performer la paresse* duquel l'exposition s'inspire. *Dordevic lança un appel par la poste à un grand nombre d'artistes à travers le monde pour un arrêt radical de toute production d'art, et ce, en vue de boycotter le système de l'art trop répressif et de s'en émanciper. »*

L'artiste transforme la galerie Skol en centre de documentation sur la question. Elle expose des textes, des théories et des contributions conceptuelles autour de ce thème. Une table ronde sur ces sujets sera aussi organisée le samedi 9 avril à 14 heures.

Ariane Daoust travaille actuellement sur une thèse de doctorat sur ce sujet à l'UQAM.

Grève de l'art ? | Jusqu'au 23 avril
Galerie Skol | 372, rue Ste-Catherine Ouest | Gratuit

LA MONGOLIE PRÉSENTÉE AU MONUMENT NATIONAL

Le Monument national présente un ensemble de photographies baptisé *La Mongolie, Pays de l'éternel ciel bleu* de l'artiste mongole Bayar Balgantseren, jusqu'au 8 mai.

Photo : Courtoisie Festival Accès Asie

« L'idée de l'exposition est d'explorer l'identité et la culture mongole traditionnelle et contemporaine, à travers trois perspectives : la nature, la vie nomade et la ville », explique dans la présentation de l'exposition, Bayar Balgantseren.

La première partie de l'exposition présente la nature avec des photographies des steppes, du désert de Gobi et des chutes de l'Orkhon. La seconde partie regroupe des clichés sur la culture des nomades et leur attachement à leur mode de vie. La dernière section montre le côté contemporain du pays avec des photographies de la capitale, Ulaanbaatar.

L'exposition est présentée par le Festival Accès Asie situé à Montréal. Il contribue à la promotion de la culture asiatique au Québec. L'ambassadeur de Mongolie au Canada était présent lors du vernissage pour saluer les relations entre le Canada et la Mongolie, le 4 mars dernier.

La Mongolie, Pays de l'éternel ciel bleu
Jusqu'au 8 mai | Monument National
1182, boulevard St-Laurent | Gratuit

BOURSES D'IMPLICATION ÉTUDIANTE DE LA FAÉCUM

20 bourses de 500$ à 1 000$

Pour récompenser les étudiants et les étudiantes qui se sont démarqués à travers leur implication bénévole à l'UdeM!

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE **6 AVRIL**

FAÉCUM

FAECUM.QC.CA/services/bourses-et-subventions

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.